

**Le président du HCIM, sur le meeting du samedi prochain :  
"L'heure est arrivée d'avoir un seul idéal commun, le Mali"**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 25 JUIN 2019

**394**

**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**IBK à  
Nioro**

**Réconciliation ou  
rupture définitive ?**



**Mutation des magistrats : Un vaste mouvement  
est en vue au sein du corps**



**Services de communication de la Primature :  
Boubou CISSÉ dans un nid de vipères ?**

**PLUS DE DÉBIT  
AUX MÊMES PRIX**

**Malitel**

Proche de vous



**DE L'ADSL HAUT DÉBIT EN ILLIMITÉ**  
jusqu'à **20 MBIT/S** à partir de 9900 FCFA / mois.

*Rendez- vous dans nos agences*

service client : 6700

[www.malitel.ml](http://www.malitel.ml)

[www.facebook.com/malitel.official](https://www.facebook.com/malitel.official)

<b>Une</b>	<b>IBK à Nioro</b> : Réconciliation ou rupture définitive ?	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	<b>Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA)</b> : Communiqué n°16/cd/19/ cc -cd -cma	<b>P.7</b>
	<b>Attaques dans la région de Mopti</b> : Les habitants entre peur et envie de fuir	<b>P.7</b>
	<b>Oumar Mariko, président du parti Sadi</b> : "L'Etat a failli son devoir de protection des citoyens"	<b>P.7</b>
	<b>Chasse à l'homme dans le nord du Mali</b> : Des chefs de villages ciblés !	<b>P.8</b>
	<b>KéMacina / Ségou</b> : 05 morts, 09 blessés et 15 motos détruites dans un affrontement entre Donzos et Djihadistes 8	<b>P.8</b>
	<b>Projet de mutation au ministère de la Justice</b> : Les magistrats, la famille présidentielle et certains religieux rentrent dans la confrontation avec le nouveau ministre Malick Coulibaly	<b>P.9</b>
	<b>G5 Sahel</b> : Après Badalabougou, les habitants de Senou manifestent contre l'implantation probable de la force dans leur quartier	<b>P.9</b>
	<b>Politique</b> : Le Tigre tacle encore	<b>P.9</b>
	<b>CAN Égypte 2019</b> : Les Aigles réussissent leur entrée en matière	<b>P.10</b>
	<b>Hélicoptère français abattu au-dessus du Mali</b> : Récit d'un sauvetage audacieux	<b>P.10</b>
<b>Actualité</b>	<b>Le président du HCIM, sur le meeting du samedi prochain</b> : "L'heure est arrivée d'avoir un seul idéal commun, le Mali"	<b>P.12</b>
	<b>Mutation des magistrats</b> : Un vaste mouvement est en vue au sein du corps	<b>P.13</b>
<b>Politique</b>	<b>Services de communication de la Primature</b> : Boubou CISSÉ dans un nid de vipères ?	<b>P.14</b>
	<b>Contribution de Me Mamadou Ismael KONATE, avocat et ancien ministre</b> : Une fraude à la loi qui mène au parjure	<b>P.15</b>
	<b>Réactions d'Associations au discours du président IBK</b> à l'occasion du 4ème anniversaire de la signature de l'accord pour la paix et de la réconciliation nationale issu du processus d'Alger	<b>P.18</b>
	<b>Mme Sy Kadiatou Sow, présidente de l'Adema Association</b> : « Si la crise perdure depuis tant d'années, c'est parce qu'il y a des Maliens qui vivent de ça »	<b>P.21</b>
	<b>Crise au centre du Mali</b> : La présidente du PRD, Assétou Sangaré, appelle à l'Union sacrée	<b>P.22</b>
<b>Culture &amp; société</b>	<b>INSOLITE</b> : Elle couche avec son patron pour trouver du travail à son mari	<b>P.24</b>
<b>International</b>	<b>Forces armées sénégalaises</b> : Les Généraux «décrètent» le service militaire obligatoire	<b>P.25</b>
	<b>Côte d'Ivoire</b> : Comment Laurent Gbagbo prépare son retour à Abidjan	<b>P.26</b>
	<b>Scandale PETRO-TIM au Sénégal</b> : Et si c'était une affaire de famille	<b>P.27</b>
	<b>Union Européenne</b> : Le sommet censé désigner les postes-clés de l'UE tourne au jeu de massacre	<b>P.28</b>
	<b>Présidentielle en Mauritanie</b> : En colère, l'opposition appelle à manifester	<b>P.28</b>
	<b>Détournement de deniers publics en Guinée équatoriale</b> : Des voitures de luxe saisies à un politicien corrompu proposées aux enchères	<b>P.29</b>
	<b>Nicolas Sarkozy</b> : Des méthodes de "délinquant chevronné", selon le Parquet français	<b>P.30</b>
<b>Sport</b>	<b>CAN 2019</b> : Mauritanie-Mali, David contre Goliath ?	<b>P.31</b>
	<b>CAN 2019</b> : Emmanuel Amunike tresse des lauriers au milieu de terrain des Lions	<b>P.32</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Directeur de la Publication** : Casimir Sangala
- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Ali Moro, Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougé

P.7



P.12



P.15





## IBK à Nioro : Réconciliation ou rupture définitive ?

Uans la matinée d'hier mardi, les réseaux sociaux se sont soudainement enflammés autour d'une seule et même nouvelle : un avion de l'armée de l'air s'est posé sur le tarmac de l'aéroport de Nioro. A son bord un hôte de marque : Son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA lui-même. Le président de la République est venu rendre une visite à son ex allié le Chérif Bouillé de Nioro. En attendant de recouper les bribes d'informations qui ont filtré sur la rencontre, quelques faits ont retenu notre attention. Il s'agit en premier lieu de l'accueil à l'aéroport. Cette fois ci le vieil homme n'a pas fait le dé-

placement pour accueillir son illustre hôte. Certains de ses enfants ont assuré ce service. Mais plus étonnant, aucun officiel n'était présent à plus forte raison les corps constitués ou le peloton pour rendre les honneurs militaires au Chef de l'Etat. Était-ce donc un voyage privé ? Sans doute. Mais que faisait donc l'avion de l'armée de l'air là-bas ? Peu importe ce détail en notre Mali comme il va. Il se dit qu'un des enfants du Chérif, le nommé Moulaye Oumar a été très fortement sollicité pour faciliter la rencontre. Comment refuser une telle sollicitation ? Surtout que Nioro n'est pas Kidal et que le Président y a libre accès.

Mais il y a tout un monde entre l'acceptation courtoise de recevoir un hôte et accéder à ses desideratas.

Tiébilé Dramé, originaire de Nioro du Sahel était du voyage. Comme accompagnateur ou comme organisateur ? Le rôle attribué à Moulaye Oumar écarte la deuxième hypothèse. La question qui reste est de savoir si la présence du ministre des Affaires étrangères est un atout ou un handicap pour le Président de la République. Cette interrogation se justifie pour deux raisons. La première est que la précédente visite de Dramé s'est soldée par un échec patent. Les propos du Chérif avaient en l'occurrence été très clairs : pourquoi venir me demander bénédictions et soutien alors que vous avez accepté de rentrer au Gouvernement sans me consulter et sachant que je suis contre IBK et que je le combat de toutes mes forces ? Que puis-je vous dire d'autre si ce n'est que vous coulerez ensemble ?

Mais il faut aussi se rappeler que le même Tiébilé a accompagné Soumaila Cissé lors de ses différents déplacements à Nioro et a été aussi missi dominici de celui-ci auprès du vénéré homme. Avec le message que l'on devine sur IBK venant de son ex patron. Quel regard le chérif aura sur lui ? Quel crédit garde-t-il auprès de lui ?

Les multiples images diffusées montraient bien évidemment les accolades de rigueur mais aussi des postures contrastées d'un IBK avec sourire crispé aux côtés d'un Bouillé à la mine crispée.

Il se dit que l'attente du président IBK a été longue : environ deux heures contre une « audience » très courte d'une demi-heure. Cette audience aura été émaillée de larmes comme IBK sait si bien les verser pour atteindre ses objectifs.

Aura-t-il réussi à atteindre ceux de ce déplacement ?

Wait and see !

■ **Moctar SOW !**

**WESTERN  
UNION**

**WU** SM

**MONEY TRANSFER**

### Soumeylou B. Maïga

J'ai toujours dit qu'il n'y a pas de problème entre Peulh et Dogon ; entre Peulh et Bozo etc. Nous devons nous poser la question à qui tout cela profite-t-il ? Nous devons nous rassembler autour de nos Institutions, à commencer par le Président IBK. RentréePolitiqueASMCFP



### Sidya Touré

Soutien au Syli National Malheureusement les populations de la capitale depuis hier n'ont pas l'opportunité de voir le match : 9 ans de gestion pas d'électricité. Conakry est en ébullition (voir vidéo) Alors un 3ème mandat pour quoi faire ?



### Ashley Leïla MAIGA

Le Tigre a encore frappé!! Sacré SBoubeyeye : Notre souci n'est pas de plaire à tout le monde. Ce n'est pas indispensable pour nous. Pour plaire à tout le monde, il faut qu'on change de métier pour devenir acteur de cinéma etc. Et même là, le résultat n'est pas sûr ! Mali



### Cellou Dalein Diallo

Profondément attristé par le décès de Souleymane Taran. Toutes mes condoléances à sa famille & au conseil communal de Ratoma. Sa mort est une grande perte pour notre parti. Au revoir mon frère, tu étais un homme dévoué, combatif et loyal. Qu'Allah t'accueille dans son paradis.



### Ousmane Sonko

PointdePresse « ..Il faut que les multinationales sachent que l'Afrique qu'elles connaissaient est différente de celle-ci et notre génération a la responsabilité de faire face et elle fera face... » Jotna Aar-LiNuBokk



### Idrissa Seck

Chers Lions, À quelques heures du coup d'envoi de votre premier match de la 32e édition de la coupe d'Afrique, en Égypte, je voudrais vous adresser mes prières et



vous dire notre espoir à tous, de vous voir triompher. Qu'il Plaise au Tout-Puissant de Raffermer vos pas en Égypte.

### Pr. Alpha CONDÉ

Pour services rendus à la nation, nous avons, avant son départ définitif de Conakry, décoré Mme Catherine Inglehearn, ambassadeur du Royaume-Uni en Guinée.



### Macky Sall

Félicitations aux Lions qui se sont vaillamment imposés aujourd'hui pour leur premier match en cette CAN19. Tous les Sénégalais sont derrière vous pour poursuivre ce beau début de parcours ! kebetu



### Mamadou Ismaila KONATE

Mali : Pas de démocratie sans presse indépendante, professionnelle et capable de mener de véritables enquêtes pour informer l'opinion de situations données. Existe-t-il un organe de presse, public/privé qui aurait enquêté sur les tueries et exactions au centre du Mali?



### Arouna Modibo TOURÉ

Excellente performance de nos basketteuses et basketteurs en 3x3, sacrés Champions sur plage, une nouvelle discipline olympique. Une nouvelle victoire sportive pour le Mali !



À la conférence mondiale des Ministres de la jeunesse, j'ai parlé de la jeunesse malienne, de sa force et son dynamisme. Elle est la priorité des plus hautes autorités. Nous ferons tout pour l'aider à relever les défis auxquels elle doit faire face : santé, emploi...Lisboa21

### Jigi

Les Forces de défense et de sécurité du Mali ont désarmé des dozos qui avaient érigé un check-point à la sortie de Somadogou et rackettaient les forains au retour du marché, l'un des plus importants du cercle de Mopti. Armes saisies et "dernier avertissement" adressé aux dozos.

Sur leur site internet, les Forces Armées Maliennes annoncent avoir récupéré "beaucoup d'armes" et d'autres matériels lors de la destruction de bases terroristes dans les forêts de Yoro, Gangafani, Ho-



mobongou et Bogel (secteurs de Bankass et Koro) du 19 au 21 juin 2019. Mali

### Le journal Afrique

C'est la première fois qu'il revient dans son pays depuis août 2018. L'ex-chef de guerre et ancien vice-président, Jean Pierre Bemba est arrivé à Kinshasa ce matin. Il a appelé ses partisans à la mobilisation le 30 juin.



### Forces Armées Maliennes

Le CEMGA a rencontré les notabilités dans les localités visitées. Il s'agit, notamment des représentants de l'État, des élus locaux, des responsables religieux, coutumiers ainsi que ceux des associations et organisations communautaires.



### malinet

IBK rencontre son Haut Représentant pour le Centre du Mali. « Lorsque le Mali me fait appel, je répons » dixit Dioncounda Traoré...



### Martin Fayulu

On signale la présence inquiétante des troupes étrangères à l'Est de la RDC. Le peuple congolais a le droit de savoir si elles y sont pour quoi faire, dans quel cadre et sur quelle base juridique.



### aBamako

Mali Suite à la prorogation du mandat des députés jusqu'en mai 2020 : Des jeunes décrètent la désobéissance civile et s'autoproclament nouveaux députés du peuple.. <http://news.abamako.com/h/215273.html>



### Ammy Baba Cisse

Le Mali va changer, il y'aura la paix. Mais certains sont allés très loin. Ministère de la Santé et des Affaires Sociales

Les chauffeurs des camions de livraison de la PPM retrouvés sains et saufs.

"Je me suis retrouvé en détention trois fois sans raison, et à chaque fois j'ai bénéficié d'un non-lieu." Me Mountaga Tall



## Découvrez la nouvelle plateforme



La banque en ligne optimisée pour les grandes entreprises locales, celles du Secteur Public et les PME

BANQUE COMMERCIALE



## Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) : Communiqué n°16/cd/19/ cc -cd -cma



La Coordination des Mouvements de l'Azawad CMA, informe l'opinion nationale et internationale que suite à la diffusion des informations relayées par certains journaux et les réseaux sociaux relatives au lancement par la CMA d'une opération de sécurisation de l'axe Goundam Tombouctou dénommée « TAFLLIST », dément formellement et sans ambages cette information qui relève de la pure intoxication.

Cependant, La CMA reste préoccupée par la situation sécuritaire notamment dans cette zone et travaillera avec abnégation et dans la plus grande disponibilité avec le gouvernement du Mali et la communauté internationale pour la mise en place dans les meilleurs délais de l'armée reconstituée conformément aux dispositions de l'Accord pour la paix et la Réconciliation issue du processus d'Alger. Cette armée doit être redéployée dans les régions de l'Azawad pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens.

La CMA profite de l'occasion pour demander à l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'Accord d'aider pour parvenir à des progrès tangibles dans la mise sur pied de cette armée reconstituée pour la sécurité et la stabilité de nos régions et du sahel.

Kidal le 22 juin 2019

Mossa Ag Attaher,  
Porte-Parole

■ Cellule de Communication – CMA

## Oumar Mariko, président du parti Sadi: "L'Etat a failli son devoir de protection des citoyens"

« Ce qui m'a motivé à marcher, c'est la recherche de la cohésion sociale, la recherche de l'unité qui est en train d'aller à vau-l'eau de notre pays et de notre peuple. Nous avons depuis de longues dates interpellées tous ces pouvoirs par rapport à la gestion de notre pays qui avait besoin que tous les enfants, toutes les filles et tous les fils puissent se retrouver et se parler. Mais malheureusement nous nous sommes rendu compte de la déliquescence totale de l'Etat qui est responsable de cette situation actuelle. L'Etat a failli à son devoir de protection des citoyens. L'Etat a failli à son devoir d'avoir une armée, une police et une justice au service du peuple. La communauté internationale ne fait pas partie de la solution, elle fait partie des problèmes. Mon seul appel va en direction

## Attaques dans la région de Mopti : Les habitants entre peur et envie de fuir



Sur la route de Bandiagara, au Mali, ce cercle de la région de Mopti est régulièrement sujet à des tueries attribuées à des inconnus. Deux jours après deux nouvelles attaques non revendiquées à Yoro et Gangafani, deux villages dogons situés près de la frontière avec le Burkina Faso, les Maliens du centre doutent de la capacité des autorités à empêcher de nouveaux massacres.

Comme lors des massacres de Sobane et d'Ogossagou notamment, on sait toujours assez peu de choses des attaques non revendiquées du 17 juin, car les rescapés sont difficiles à joindre.

Les autorités ont simplement communiqué pour dire qu'elles avaient dépêché les forces armées sur place pour sécuriser la zone. Mais, comme précédemment, les militaires sont arrivés après les faits et n'ont rien pu empêcher.

Le 13 juin, le président Ibrahim Boubacar Keïta avait promis la confiscation des armes illicites dans la région, mais certains doutent de sa capacité à tenir sa promesse, car les attaques se succèdent sans que rien ne semble pouvoir endiguer cette spirale. Avec, pour résultat, l'impunité des assaillants et la peur qui hante ceux qui vivent au quotidien dans cette région.

À Bandiagara, à l'est de Mopti, des habitants ont d'ailleurs fui ces derniers jours. Cette ville se trouve loin de Yoro et Gangafani, mais reste dans le centre. Les attaques y sont nombreuses, même si elles sont d'une moindre ampleur.

Dans la région, les habitants cèdent très vite à la psychose, comme ils le disent eux-mêmes. Certains ne quittent plus la ville, par peur des attaques sur les axes routiers. D'autres, apparemment après la circulation d'une fausse rumeur, ont pris la fuite ces derniers jours. Depuis, certains sont revenus, d'autres non. Un phénomène qui illustre le climat de panique et l'insécurité qui règne dans tout le centre.



des couches sociales, des Maliens et des maliennes, qu'ils se mettent ensemble et nous allons trouver la solution. »

## Chasse à l'homme dans le nord du Mali : Des chefs de villages ciblés !



**C**hefs de villages, notables et élus locaux sont devenus les proies faciles dans le Nord du Mali. Depuis 2012, ils sont tués de façon ciblée les uns après les autres, en toute impunité.

En février 2012, des assaillants trouvent Moussa Balobo Maïga, 78 ans, nuitamment dans sa famille. Inédit : c'est au milieu des siens qu'il est tué. Sans le moindre "salamalec", ils réclament le chef de la chefferie traditionnelle de Hombori. Dans la nuit du vendredi à samedi dernier, son successeur au trône, Nouhoum Ousmane Maïga, est assassiné dans son palais.

Qui sont derrière cet énième assassinat ? Si pour la mort du premier chef communément appelé "Hombori Koy", dans un communiqué, le ministre de la Défense et des Anciens combattants a accusé en son temps le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) d'avoir assassiné le patriarche, même si le MNLA avait tenté de se dédouaner, les populations ne sont pas convaincues.

Avec l'assassinat du chef de village le week-end dernier, des zones d'ombre planent encore et l'on se demande encore le mobile de cette nouvelle tuerie ciblée. Dans le village, la seule information disponible : ce sont des hommes armés non identifiés.

Le chef de village était-il menacé ? Pour beaucoup, dans la zone, la chasse à l'homme a repris et les chefs de village, des légitimités traditionnelles et des élus locaux sont les cibles potentielles.

Illustration parfaite de cette forme d'insécurité, en 2016 un proche du chef de village de Boni, Allaye Ambiri Dicko, a été froidement tué par des hommes armés. En février dernier, le maire de la Commune rurale d'Anderaboukane, Hamad Ahmed, a été mortellement atteint. En 2015, un autre maire de la même Commune, Aroudeiny Ag Hamatou, a été tué dans des conditions similaires.

En début de ce mois de juin en cours, le maire de la Commune rurale de Douekiré, cercle de Goundam, Oumar Bocar Touré, après une tentative d'assassinat perpétrée par des hommes armés, a fini par rendre l'âme. Malgré l'ouverture des enquêtes sur ces morts brutales en série des autorités communales et coutumières locales, l'on ne sait pas grand-chose sur les auteurs et commanditaires.

■ Source: L'Indicateur du renouveau

## KéMacina / Ségou : 05 morts, 09 blessés et 15 motos détruites dans un affrontement entre Donzos et Djihadistes



**D**ans un message audio de 2 minutes 19 secondes, un chef Donzo de la zone de Ké Macina fait le compte rendu d'un combat entre son unité et les djihadistes. Il affirme qu'il a reçu un appel d'une source faisant cas de l'encercllement de deux villages de Soumini par les Jihadistes. Les Dozos ont pris des motos pour aller là-bas, mais ils ont trouvé qu'ils ne sont plus là-bas.

À partir de là-bas, ils ont appris qu'ils (djihadistes) ont encerclé un autre village qui s'appelle Noumoudaga, toujours dans la région de Ségou. Aussitôt informés, ils (Donzos) ont décollé avec 15 motos en destination du petit village de Noumoudaga. Mais en cours de route, ils ont croisé les djihadistes. Selon notre source (un des Dozos), ils ont pu identifier 06 véhicules équipés d'armes. Mais les combattants parlent de 09 véhicules.

Toujours selon lui, de violents combats d'à peu près 02 heures de temps se sont engagés entre eux (Donzos) et les djihadistes. Le bilan fait état de: 05 morts Donzo et 09 blessés dont 04 par balles et 05 autres blessés par les arbres. Face à la violence du combat, certains Donzo se seraient réfugiés sur les arbres d'où les 05 blessures.

Les nom des Donzo tués sont:

Touato Sogoba,  
Mamou Samaké,  
Bamadou Sininta,  
Bakaye Keita  
et Mama Dembélé.

Toujours selon ce chef Donzo de la zone de Ké Macina, dans les combats, les djihadistes ont détruit toutes les 15 motos et eux ils se sont échappés à pied.

■ Moussa Nimaga

malikile.com

MIGRATION  
IRREGULIERE !



## Projet de mutation au ministère de la Justice : Les magistrats, la famille présidentielle et certains religieux rentrent dans la confrontation avec le nouveau ministre Malick Coulibaly



**S**e nouveau ministre de la justice Malick Coulibaly a présenté ce jeudi 20 juin son projet de mutation des juges au président de la république Ibrahim Boubacar Keita pour être discuté et validé lors du prochain conseil supérieur de la magistrature qui doit être présidé par le président IBK. Mais les juges, certains prêcheurs et la famille présidentielle se mobilisent pour faire échouer les mutations préconisées par le nouveau ministre.

### TOUS LES PROCUREURS DE BAMAKO RELEVÉS DE LEURS POSTES

Dans ce projet de mutation, Malick Coulibaly a relevé tous les procureurs de Bamako. Selon les informations qu'on a pu recueillir, ces procureurs de Bamako ont délibérément publié le projet de mutation du ministre de la justice dans la presse pour ensuite informer le président de la république que le document a fuité et qu'en conséquence le conseil supérieur de la magistrature doit faire un travail différent que celui du ministre de la justice.

### UN FRONT DU REFUS DU PROJET COMPOSÉ DE LA FAMILLE PRÉSIDENTIELLE, DES PRÊCHEURS PROCHES DU POUVOIR ET DES JUGES

La famille présidentielle ainsi que plusieurs prêcheurs proches du pouvoir souhaitent le maintien du juge Bandiougou Diawara comme procureur de la commune III du District de Bamako afin qu'il termine avec les procédures contre l'activiste Djeneba Sogodogo, l'affaire sur la disparition du journaliste Birama Touré ainsi que les dossiers judiciaires sur les détournements de fonds dont la famille présidentielle est impliquée.

### LE NOUVEAU MINISTRE MENACE DE RENDRE SA DÉMISSION SI SON PROJET EST AMENDÉ

Informé des stratégies des procureurs relevés ainsi que de la famille présidentielle pour maintenir les procureurs concernés par la mutation à leurs postes et surtout le magistrat BANDJOUGOU Diawara, le nouveau ministre de la justice a informé son cabinet que son projet de mutation sera exécuté à 100% ou il ne sera plus ministre de la justice du Mali à la fin du conseil supérieur de la magistrature de ce mardi 25 juin 2019. Depuis plusieurs jours, le ministre Malick Coulibaly est fortement sollicité par le Pouvoir pour trouver un terrain

■ Africa-Kibaru

## G5 Sahel : Après Badalabougou, les habitants de Senou manifestent contre l'implantation probable de la force dans leur quartier



**C**e samedi dernier, les habitants de Senou ont manifesté contre l'implantation probable du Quartier Général de la force du G5 Sahel dans leur quartier.

«La population de Senou dit non au G5 Sahel à Senou », pouvait-on lire sur la grande banderole des manifestants. Selon les manifestants, après l'échec de l'installation du QG du G5 Sahel à Badalabougou, on tente de l'installer à Senou. «On ne l'acceptera jamais », disent-ils. Après plusieurs manifestations à Badalabougou, les autorités ont renoncé à l'installation du quartier général dans le quartier.

Après l'attaque terroriste, le 29 juin 2018, contre le quartier général de la force conjointe du G5 Sahel à Sévaré, dans la région de Mopti, le général mauritanien Hanena Ould Sidi, commandant de la force, a décidé de le transférer à Bamako. « Les commodités logistiques et de télécommunication de Bamako devraient permettre au quartier général du G5 Sahel de mieux coordonner les opérations avec ses états-majors sur le terrain », selon les responsables de la force conjointe qui regroupe 5 pays du Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad.

■ Source: Le Républicain

## Politique: Le Tigre tacle encore



« Notre souci n'est pas de plaire à tout le monde. Ce n'est pas indispensable pour nous. Pour plaire à tout le monde, il faut qu'on change de métier pour devenir acteur de cinéma etc. Et même là, le résultat n'est pas sûr ».

## CAN Égypte 2019 : Les Aigles réussissent leur entrée en matière



C'est vraiment ce lundi 24 juin que la CAN 2019 a commencé pour les maliens. Et cela s'est très bien passé.

Le coach MAGASSOUBA affichait une mine plutôt sereine avant la rencontre ; à un jour où il faisait un peu moins chaud. Beaucoup pensaient effectivement que face à République Islamique de Mauritanie, la promenade de santé était au rendez vous. Et pourtant ces dernières années, les mauritaniens ont beaucoup investi dans leur football. Mais les maliens sont restés sereins et un internaute est allé jusqu'à comparer le match à une rencontre David-Goliath. Une confrontation où David le petit est vaincu sans photo.

La fin de la promenade vient de montrer que notre internaute avait vu juste : 4 buts à 1 pour les Aigles sans coup férier et sans être vraiment mis en danger.

En effet, les poulains de MAGASSOUBA n'ont pas été inquiétés tout le long du match. Il est vrai qu'un flottement de vainqueur a fait son apparition dans leur têtes et dans leurs jambes après l'heure de jeu. Ils finissent par se mettre en danger eux-mêmes et FOFANA a dû faire la faute sur Ismail DIAKITÉ. Penalty pour la RIM, a décidé l'arbitre centrale.

### Honneur sauvé !

C'est ELHASSEN, apparemment le préposé à cet exercice, qui se charge d'exécuter la sentence. Djigui DIARRA est parfaitement pris à contre pied et la balle est au fond de ses filets (ELHASSEN répond ainsi à Moussa MARGA qui avait marqué sur penalty en première mi temps). Nous sommes à la 72 ème minute du match et le score est de 3 – 1 en faveur des Aigles.

Les jeunes décident de tuer dans l'œuf l'accès de combativité et d'optimisme qui commencent à naître dans le cœur des mauritaniens après cette réduction du score. Et dans la foulée, moins de deux minutes après avoir encaissé ce qui sera l'unique but des voisins, ils vont marquer leur 4ème but. C'est Adama TRAORÉ qui le met de fort belle manière.

La messe est définitivement dite et nos jeunes cette fois ci peuvent "gérer" jusqu'au coup de sifflet final. Les trois points en jeu sont au chaud dans la gibecière et ça permet de voir venir avec un peu de sérénité. On peut dire qu'il s'agit d'une belle victoire. Même si, il faut le dire, elle est remportée contre une équipe qui n'avait jamais participé à une phase finale de CAN avant cette édition.

Mais la prochaine rencontre risque d'être un peu corsée. Elle nous op-

## Hélicoptère français abattu au-dessus du Mali : Récit d'un sauvetage audacieux



Un hélicoptère de type Gazelle de l'opération Barkhane a bien été abattu par les jihadistes le 14 juin dernier à la frontière entre le Mali et le Niger. L'état-major français parlait jusqu'alors d'un « atterrissage d'urgence ». Les trois soldats blessés dans le crash ont pu rejoindre un hôpital militaire en France.

Vendredi 14 juin, dans la matinée. Les militaires de Barkhane mènent des combats au cœur d'un repaire jihadiste à la frontière entre le Mali et le Niger, aidés par les forces des deux pays. Un hélicoptère français de type Gazelle essuie alors des tirs de mitrailleuse Kalachnikov-PKM de calibre 7.62 qui provoquent un incendie puis une perte de puissance moteur, obligeant l'équipage à effectuer un atterrissage forcé à proximité des combats sur un terrain poussiéreux et avec une visibilité réduite.

Le pilote et le chef de bord placés à l'avant de l'appareil sont blessés dans le choc. À l'arrière, un commando tireur d'élite s'en sort un peu mieux. Il parvient à extraire ses camarades de l'appareil, avant qu'un hélicoptère d'attaque de type Tigre ne vienne leur porter assistance, au risque d'être à son tour abattu.

Mais cette machine biplace n'est pas conçue pour le transport. Les militaires de Barkhane appliquent alors une mesure d'extraction immédiate : les deux soldats les plus sérieusement blessés sont sanglés à l'extérieur de l'appareil près du train d'atterrissage. Le commando rejoint la machine accidentée, la fait sauter et s'exfiltre dans un autre appareil. Cet événement témoigne de l'apprêt des combats qui se sont déroulés ces dernières semaines à la frontière entre le Mali et le Niger. Ce jour-là, 20 membres d'un groupe armé appartenant probablement à l'organisation État islamique pour le Grand Sahara ont été tués ou faits prisonniers. Une vingtaine de motos, de l'armement et des moyens de communication ont été récupérés, a alors précisé l'état-major français.

posera aux tunisiens. Une autre paire de manche ? Coach MAGASSOUBA est au contrôle.

L'histoire retiendra que la Mauritanie a marqué son premier but de CAN phase finale contre les Aigles. On aurait souhaité que cela soit contre une autre formation.

■ A. TALL

# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

## Le président du HCIM, sur le meeting du samedi prochain : “L’heure est arrivée d’avoir un seul idéal commun, le Mali”



**U**n grand meeting d’informations pour invoquer et solliciter l’aide du Tout-Puissant sur la crise qui secoue le pays et sauver notre pays est prévu ce samedi 29 juin 2019 au Stade du 26 mars. Pour le Président du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM), «l’heure est arrivée d’avoir un seul idéal commun, le Mali».

Le Président de la République, El Hadj Ibrahim Boubacar Kéïta, a pris part à la grande prière de vendredi 21 juin 2019, à la grande mosquée de Bamako. Une séance de prières, à l’initiative du Haut Conseil Islamique du Mali, est consacrée à solliciter l’aide divine en faveur du retour rapide de la paix, de la sécurité, de la stabilité, de la réconciliation nationale, de la quiétude et une bonne pluviométrie dans notre pays qui traverse une crise multiforme depuis 2012. Devant les fidèles, les Hommes de Dieu ont adressé des prières d’une paix durable et irréversible dont le Mali a besoin. Selon Cheick Cherif Ousmane Madani Haïdara, Président du HCIM, la présence du Chef de l’Etat à cette

séance de prières nationales a une grande portée. Le Prophète (PSL) a dit : «Une société dont les Dirigeants politiques et les Savants religieux sont dans la vertu, ce Peuple-là peut être sauvé ; en substance, ce peuple n’ira jamais à vau-l’eau et ne sera pas perdu», a soutenu le Président du HCIM.

Cheick Cherif Ousmane Madani Haïdara a précisé que le sens de cette séance de prière nationale est d’accompagner les hautes autorités du Mali dans leurs efforts de reconstruction et de redressement du Mali. Ainsi, dira-t-il : «Que les Chefs religieux et les autorités politiques se retrouvent dans la maison de Dieu qui est la mosquée a beaucoup de sens. Dieu a confié la société aux Hommes de pouvoir et aux Hommes de savoir. Si ceux-ci s’entendent dans la vertu, tout se passera bien. Le Président de la République est le symbole du pouvoir temporaire, il symbolise le pouvoir politique et le pouvoir religieux, à qui Dieu a confié le pays jusqu’à la fin de son mandat ». Et le Président du Haut Conseil Islamique du

Mali de lancer, au nom des leaders religieux, un appel à l’ensemble des Musulmans du Mali à se rendre au Stade du 26 MARS, le samedi 29 juin 2019, à 9 heures pour un grand meeting d’information afin de sauver notre pays.

«Il n’y a ni guerre ethnique au Mali, ni conflit religieux au Mali, l’heure est arrivée d’avoir un seul idéal commun, le Mali», a martelé le Guide de l’association Ançardine.

En prélude, une séance de prières similaires a été organisée, le samedi dernier, dans toutes les mosquées et Zawiya du Mali.

Cette initiative du Président du HCIM est une réponse à “l’Appel au sursaut national du Président de la République”.

Par ailleurs, il faut noter qu’un cadre de concertations a été mis en place, réunissant toutes les confessions religieuses pour juguler la crise, anticiper sur toute velléité et prévenir tout conflit religieux.

■ Cyril ADOHOUN



## Mutation des magistrats : Un vaste mouvement est en vue au sein du corps

**C**e projet de mutation dont "Le Challenger" a pu obtenir une copie propose un vaste mouvement dans les Cours d'appel, les Tribunaux de grande instance (TGI), les tribunaux d'instance (TI) et les Justices de paix à compétence étendue (JPCE).

A la Cour d'appel de Kayes, Hamadou Balodo Guindo est proposé comme Procureur général et Cheick Oumar Dao, Avocat général. Moussa Zina Samaké, Procureur de la République près le tribunal d'instance de Bougouni, est annoncé au parquet du Tribunal de grande instance de Kayes en charge du Pôle économique et financier.

A la Cour d'Appel de Bamako, le Procureur général Azizo Maïga conserve son fauteuil mais le poste de premier président pourrait échoir à Hamadou Souleymane en service au Contrôle général des services publics. Les procureurs de la république des communes III, V et VI, Mamadou Bandiougou Diawara, Souleymane Doumbia et Boubacar Sidiki Samaké sont proposés pour être des substituts généraux. Tout comme Marie Madeleine Koné, actuelle présidente du Tribunal de grande instance de la commune II du district de Bamako. La Cour d'appel de Mopti aura comme Premier président Mamoudou Timbo, jusqu'ici conseiller au sein de cette juridiction.

Le futur chef du parquet de la commune I pourrait être Aliou Samba Cissé tandis que l'actuel président du tribunal du commerce de

Bamako, Youssouf Fofana, est proposé au poste de Procureur de la République de la Commune II. Le tout nouveau président du Syndicat autonome de la magistrature (Sam), Mamoudou Kassogué, gagne du galon. Si le projet initié par le ministre reçoit le quitus du Conseil supérieur de la magistrature, celui qui est actuellement 1er substitut va devenir Procureur de la République près le tribunal de grande instance de la commune III en charge du Pôle économique et financier de Bamako. Siaka Diarra est annoncé comme procureur de la république en commune IV à la place de Dramane Diarra qui pourrait déposer ses valises à Koutiala. Ladj Sara prendra probablement les commandes du parquet de la commune V. Procureur de la République à Kati, Samba Sissoko est proposé comme Procureur de la république en commune VI en charge du Pôle judiciaire spécialisé.

Moussa Diarra, le juge d'instruction en charge de faire la lumière sur la disparition de notre confrère Birama Touré est promu Procureur de la république près le tribunal pour enfants de Bamako.

### La loi sur le genre ignorée par le projet de Malick Coulibaly

Kéoulé Dembélé quitte Bougouni pour la présidence du TGI de la commune I. Substitut du Procureur de la République en commune III,

Oumou Elkhairou Niaré ira présider le TGI de la commune II. En commune III, Diarra Coulibaly, Présidente du TGI en commune V, signe son grand retour. À la tête du tribunal, elle remplace Faradji promu conseiller à la Cour d'appel de Bamako. Mme Diarra Coulibaly a servi au sein de cette juridiction comme vice-présidente et juge d'instruction. Elle fut aussi chef de cabinet du ministre de la Justice. Emmanuel Dakono reste président mais quitte la commune I pour le TGI de la commune V. Procureur de la république près le TGI de Kayes en charge du Pôle économique et financier, Assane Dolo, est annoncé en commune IV. Koké Coulibaly ira à Koulikoro comme Président du TGI.

Si deux femmes sont proposées pour être présidentes de tribunaux à Bamako, le projet ne désigne aucune femme à un poste stratégique au sein du parquet. Or, c'était une femme qui dirigeait le parquet de la commune I. Le respect de la loi n° 2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives oblige qu'au moins des magistrats héritent des postes de Procureur de la République au moins dans le district de Bamako.

Mais, comme nous l'avons souligné, il s'agit juste de propositions initiées par le ministre de la Justice et des Droits de l'homme. Le dernier mot revient au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), présidé par le Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta. Cette instance doit se réunir ce lundi ou demain mardi. Cela veut dire que certaines peuvent être retenues ou rejetées.

■ Bintou Diarra

## Services de communication de la Primature : Boubou CISSÉ dans un nid de vipères ?



C'est à peine arrivé à la tête de la Cité administrative que « Boubou » connaît des ratés graves. Et plus spécialement au niveau de sa communication.

Sommes-nous en danger ? Oui, à coup sûr : si des services intimes du PM sont au service d'esprits mal formés ou mal intentionnés, alors la République est en danger. Si les secrets les plus gardés se retrouvent sur la place publique, alors, « on est mal barré ». Docteur CISSÉ doit mettre de l'ordre chez lui.

Le PM a besoin de travailler et de communiquer avec les uns et les autres dans la confiance. Mais, tel n'est pas le cas de toute évidence. En effet, ses services commettent des fautes graves dans leur travail. Ses secrets se retrouvent aussitôt sur la place du marché Dabanani. Dans son anti chambre de pouvoir, il est exposé comme dans une vitrine. Ceci est un fait avéré et on va en présenter deux cas illustratifs.

### Des ratés ou des actes délibérés ?

Mais au préalable, une question vient à l'esprit : ces fuites et ces couacs sont-ils des maladresses involontaires et innocentes ou sont-ils des actes délibérés pour saboter, miner et détruire ? Cette interrogation est d'autant plus importante que c'est la vie même de la République (sa sécurité, de sa sûreté et de sa défense) qui est en jeu. Surtout par les temps qui courent. Elle est décisive aussi en ce sens qu'on peut se demander si l'on peut continuer à accepter que

les services du PM continuent à agir mal et à compromettre la vie de la nation.

Par ailleurs, la question aussi de savoir s'ils font exprès (par trahison) ou pas (par négligence, incompetence est importante. Les deux cas de figure sont identiques quant aux conséquences mais différents dans le traitement à donner.

Oui, le pays est mis en danger dans les deux cas, mais des enquêtes approfondies doivent être menées dans le deuxième cas.

En effet, la faute délibérément commise suggère que le fautif volontaire est « vendu » à d'autres entités anti nationales. Qu'il y ait une volonté de piéger et de détruire.

Si dans le premier cas de figure vider les lieux suffit pour retrouver une situation normale, dans le cas de la faute délibérée il faut des enquêtes pour trouver les entités au profit de qui la trahison est commise.

Il urge que des actions soient prises pour purifier nos allées du pouvoir de ces fuites et couacs qui redoublent depuis l'accession de IBK au pouvoir. Cela n'a pas commencé avec lui, loin s'en faut, mais avec lui à Koulouba, les choses ont nettement pris d'autres proportions. Et il faut agir.

Maintenant, revenons sur deux échantillons qui ont déjà émaillé le mandat de Boubou CISSÉ en moins de deux mois de Primature.

Commençons par les massacres des populations civiles de Sobanekou en pays Dogon – les 9-10 juin 2019. Les tueries ont trouvé IBK à

l'étranger. C'est donc le PM et son entourage qui ont effectué le déplacement « Médecin après la mort » : après les massacres et le départ des génocidaires. C'est ainsi que les populations concernées, leurs élus et leurs autorités traditionnelles ont vu la visite : trop tard et inutile. Ils avaient averti que les tueurs étaient là et allaient passer à l'acte. Mais personne n'était venu à leur secours. Jusqu'au départ des tueurs. Altercations verbales et image en ligne.

Et maintenant on venait avec l'argent. Le Maire Aly DOLO avait dit « Non, merci » à l'argent du PM. Il y avait eu des altercations verbales. Mais après coup, des notables étaient allés supplier le Maire pour aller présenter ses excuses au PM selon la coutume Dogon. D'où cette terrible image de l'élu à genoux devant le PM qui a fait le tour.

L'image a été prise par les services de communication du PM qui l'on mise sur les réseaux sociaux immédiatement : pourquoi ? D'autres personnes avaient pris des images des joutes verbales et du reste. Mais, les services du PM ont confisqué tous les téléphones et moyens qui ont pris les images. Ils ont détruit toutes les images de toutes les scènes de l'événement avant de retourner les appareils à leurs propriétaires.

Questions : pourquoi tout ça ? Question plus cruciale : quelle image de lui-même le PM a-t-il laissé derrière lui à Sobane Da (sans le vouloir) ? Par la faute de ses services !

Enfin, plus proche de nous, un document ultra confidentiel de la Primature s'est retrouvé sur la place publique. Il s'agit des « Termes de référence du dialogue politique et sociale » - sujet on ne peut plus sensible. Très grave. Le PM a été obligé de publier un communiqué pour dire ses regrets (à l'égard des partenaires politiques et sociaux parties prenantes dans le dit dialogue). Après avoir mentionné la fuite du document « depuis le 15 juin 2019 (...) sur les réseaux sociaux », le communiqué indique que le dit document a fuité « dans une posture malveillante » et que le cabinet « travaille à situer les responsabilités ».

Le mot est lâché : malveillance ! Donc, le Premier ministre du Mali a pris conscience qu'il vit dans un nid de vipères ; qu'il avait des taupes "sous son ventre". Il lui revient de nettoyer les écuries d'Augias. Il y va de la sécurité du pays.

■ AMADOU TALL

## Contribution de Me Mamadou Ismael KONATE, avocat et ancien ministre : Une fraude à la loi qui mène au parjure



On voudrait à la fois passer de vie à trépas, changer de République, renverser le régime démocratique, anéantir les institutions républicaines que l'on ne s'y serait pas pris autrement. Ils sont nombreux ces hommes de pouvoir au comportement en deçà de la loi et du droit, assimilable à bien des égards à un parjure. Par son communiqué du 7 juin dernier, le Gouvernement de la République du Mali indique avoir adopté « un projet de loi organique portant prorogation du mandat des députés à l'Assemblée Nationale ». En matière démocratique,

la prorogation du mandat des députés n'est pas en soi une avancée. Bien au contraire, c'est un recul puisqu'il est le signe évident de la négation du droit de vote des citoyens et de leur liberté de s'exprimer à travers un scrutin libre et régulier. Quel peut être le but de la manœuvre gouvernementale malienne, aux allures plutôt négationnistes : - S'agit-il de maintenir en vie des élus peu ou prou en phase avec leurs électeurs ? - Cela vise-t-il à rétablir des pouvoirs mis au service d'intérêts particuliers,

en total déphasage avec les attentes du peuple ? - Est-ce un moyen détourné pour faire échec au principe de l'alternance au pouvoir ? - Entend-on nier le droit de suffrage si chèrement conquis par le peuple malien ?

En attendant de connaître les réponses à ces interrogations, les constatations faites concernant la démarche politique qui vise à prolonger les mandats des députés maliens paraissent troublantes.

**1-** Le fait que la demande de prolongation de mandat des députés à l'Assemblée nationale du Mali provienne essentiellement du secrétaire général des Nations unies est anormal. Or, ce dernier l'a clairement exprimé dans son rapport trimestriel en date du 31 mai 2019. Une chose est pour lui de le demander, une autre est, pour les autorités maliennes, de lui répondre. Mais, la réponse à cette demande ne doit pour autant en rien contrarier l'intérêt supérieur du Mali. Le contexte politique, les divers aléas et les obstacles juridiques doivent servir de cadre à cet effet. Et ils ne peuvent être passés sous silence.

**2-** Pour rappel, les députés ont été élus la première fois en 2013, pour un mandat de cinq ans. Ce mandat de durée fixe a expiré le 31 décembre 2018. Pour le proroger, le gouvernement a sollicité et obtenu l'avis (N°2018-02/CCM du 12 octobre 2018) de la Cour constitutionnelle. Le contexte sécuritaire grave, ayant le « caractère de force majeure », ne permettait pas d'organiser un scrutin. La Haute Cour a, dans son avis, rappelé « la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier de l'Assemblée nationale » qui est un objectif majeur de gouvernement. La loi organique n°2018-067 du 06 décembre 2018 est intervenue dans ce contexte. Les députés à l'Assemblée nationale ont prorogé de six mois leur propre mandat, en fixant le terme au 30 juin 2019.

À l'arrivée du terme de six mois, une seconde prorogation est sollicitée. Du coup, le mandat des députés s'étire sur une durée de presque sept ans, non pas par la volonté du peuple souverain, mais à coup d'oukases. La souveraineté populaire est-elle passée du peuple au pouvoir exécutif ? L'autoritarisme ne débute-t-il pas par la dictature du droit ?

Les prémisses de l'autoritarisme apparaissent dans les agissements des gens de pouvoir, chaque fois qu'ils sont en contrariété avec les

objectifs d'intérêt général. Pour cette seconde prorogation, le gouvernement malien s'est abstenu de solliciter l'avis de la Cour constitutionnelle. En agissant ainsi, il prend une liberté totale avec la Constitution. Sans doute que pour lui, le premier avis, favorable, vaut pour cette seconde prorogation.

En tout état de cause, ces prorogations successives de mandats politiques, même autorisées par la Cour constitutionnelle sur des bases et fondements juridiques nettement discutables et fort contestables, ne sont pas sans incidences quant aux « best practices » politiques et démocratiques. Ce sont ces best practices qui ont d'ailleurs valu au Mali d'antan la sympathie des nations libres et démocratiques du monde. Un gros leurre ...puisque l'État malien s'effondre progressivement et les acquis politiques et démocratiques ne sont plus que chimères.

C'est une véritable logique juridique qui est attachée à la durée des mandats des élus. Faut-il le rappeler, la durée du mandat des députés est d'essence constitutionnelle. Cette durée est inscrite de manière fixe dans le texte de la Constitution, qui n'en prévoit aucune modification possible pour ce qui concerne le Mali. C'est pour cette raison que la prorogation du mandat des députés viole la loi fondamentale et méconnaît des dispositifs communautaires comme le Protocole sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance additionnel au

**3-** Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des conflits de Maintien de la Paix et de la Sécurité. L'article 2, 2ème du texte précité, prévoit que « Les élections à tous les niveaux doivent avoir lieu aux dates ou périodes fixées par la Constitution ou les lois électorales ».

La première prorogation a reçu un avis favorable du juge constitutionnel. Même si cet avis n'a pas une force contraignante au même titre que les arrêts de la Cour, il confère tout de même une présomption de légalité constitutionnelle. Quant à la seconde prorogation, elle intervient dans un vide constitutionnel total. Du coup, la violation de la loi et des règles fondamentales de la démocratie apparaissent de manière plus évidente encore. Or, le droit ne doit pas servir comme instrument de manipulation ou de domination politiques. Les termes du communiqué gouvernemental et les motifs invoqués paraissent bien incohérents. Le rappel du

contexte sécuritaire difficile de l'époque, pour soutenir que l'élection des députés est impossible, est une incongruité. Les difficultés évoquées, même lorsqu'elles ont « Le caractère de force majeure... » ne peuvent être de nature à entraver « Le respect scrupuleux des dispositions constitutionnelles et législatives et la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier de l'Assemblée nationale ». N'est-ce pas ce contexte sécuritaire d'hier qui a servi de cadre à l'élection présidentielle ?

Sans doute que conscient de la faiblesse de l'argument alors que le contexte de l'élection présidentielle n'a pas véritablement varié depuis, le gouvernement y a ajouté « L'accord politique de gouvernance » pour justifier davantage la prorogation jusqu'au 2 mai 2020 du « ...mandat des députés de la Vème législature afin de réunir les conditions optimales à la bonne organisation des élections ».

Les exemples de prorogation de mandats ne sont pas légion au Mali. Par le passé, les événements du 22 mars 2012 sont venus mettre un terme au processus électoral devant initialement avoir lieu en juillet 2012. En dehors de cette hypothèse, le report du mandat des députés est presque inédit dans l'histoire politique post 1991 de l'État au Mali. Les premières demandes de prorogation sont nées plus récemment.

Du point de vue des principes, le report d'un scrutin et la conséquence qui y est liée, la prorogation de mandat, manque de base légale au Mali. Qui plus est sans fondement juridique. En effet, aucune disposition dans la Constitution du 27 février 1992 n'y fait référence. L'article 70 stipule simplement que « La loi détermine ... les principes fondamentaux [...] du régime électoral ». Le point relatif à la durée du mandat est tellement important dans le constitutionnalisme africain que certaines constitutions, comme celle du Niger par exemple, interdisent expressément la prorogation de mandat. Elle indique en son article 47 qu'« En aucun cas nul ne peut excéder deux mandats présidentiels ou prorogation pour quelque motif que ce soit ».

**4-** Dans les autres textes constitutionnels, lorsque la prorogation est rendue possible, elle ne l'est qu'à travers une disposition expresse et claire et n'intervient que de manière exceptionnelle. Les conditions qui précèdent la prorogation sont aussi précises que les modalités et les procédures qui la mettent en œuvre.

Toutes ont un fondement constitutionnel.

C'est le cas de la Constitution algérienne du 26 novembre 1996. Cette dernière prévoit dans ses articles 9, 90 et 102 les cas précis, et la procédure de prorogation des mandats électifs nationaux.

C'est aussi le cas de la Constitution de la République de Guinée à l'article 34 de sa constitution de mai 2002 modifiée.

Au sujet de la délicate question de la durée des mandats politiques de manière générale, Jean-Jacques ROUSSEAU, pour mettre en avant leur caractère « figé », disait qu'il voulait une durée « fixe et périodique », « que rien » ne devrait venir l'« abolir ni proroger ».

L'État du Mali est signataire de nombreux engagements internationaux et communautaires qui visent tous à consolider la démocratie et fortifier l'État de droit. D'ailleurs, le juge constitutionnel malien n'a-t-il pas explicitement intégré le droit communautaire issu du traité de la CEDEAO dans le bloc de constitutionnalité ? Au nombre de ces instruments qui lient et obligent l'État du Mali, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de gouvernance, la Charte africaine de 2007, dite Charte d'Addis Abeba. Ce texte soutient entre autres « que la tenue régulière d'élections au suffrage universel va de pair avec la stabilité politique ». Parmi les objectifs poursuivis par ce texte, « la tenue régulière d'élections transparentes, libres et justes » dans le dessein « d'institutionnaliser une autorité et un gouvernement légitimes ». Il vise également à favoriser « les changements démocratiques de gouvernement... » Au moyen de l'alternance (article 2 de la Charte africaine de 2007).

Enfin, il impose aux États-parties signataires, dont le Mali, de « tenir régulièrement des élections libres et justes », et ce conformément à la « Déclaration de l'union sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique » (article 17).

**5-** S'agissant de la prorogation des mandats, notamment à l'occasion du report de scrutin, la Constitution française de la Vème république est aussi muette sur le point que celle du Mali. Pas étonnant, l'une a inspiré l'autre et les sœurs siamoises ne sont même plus jumelles.

Pour la petite histoire, le Président François Hollande a, par le passé, envisagé le report des élections locales de 2015 à 2016 en France.



Cette simple évocation a provoqué un tel tollé dans la classe politique française que l'ancien Premier ministre François Fillon n'a pas hésité à comparer la France dans laquelle le report de l'élection était envisagé aux « pays totalitaires ».

Il est vrai que le propos était grave ! Pour autant, était-il exagéré ?

Malgré la gravité du ton de l'ancien Premier ministre Français, l'on ne saurait tout de même se contenter de refuser le fonctionnement normal et régulier des institutions étatiques, au nom de ce que le report d'élection à une date ultérieure ne peut pas être envisagé, faute de prescription constitutionnelle ! En la matière, ce qui vaut pour la France vaut également pour le Mali. Saisi de la question, le Conseil constitutionnel s'est exprimé : - En premier, il s'est interrogé sur la compétence du législateur organique pour modifier la durée de la législature. S'agissant du Mali, l'article 61 de la Constitution indique que « Les députés sont élus pour cinq ans au suffrage universel direct ». Et c'est une loi qui « fixe les modalités de cette élection ». Aucune allusion à une loi organique, encore moins à la durée du mandat des députés, fixée une fois pour toutes dans la Constitution malienne. - En second, le Conseil constitutionnel français s'est également interrogé quant à la constitutionnalité au fond de la loi, que cette dernière soit organique ou ordinaire au Mali : § Par sa jurisprudence constante, le Conseil constitutionnel s'assure dans ce cas que : o dans la démarche de prise d'une loi de prorogation, le législateur ne méconnaisse aucun principe ni règle de valeur constitutionnelle ; o et que les modalités retenues pour atteindre cette prorogation n'apparaissent pas comme « manifestement inappropriées ».

**6-** Ce faisant, le Conseil constitutionnel impose au législateur le respect de l'article 3 de la Constitution de la Vème République française qui implique que « les électeurs soient appelés à exercer, selon une périodicité régulière, leur droit de suffrage ». Dont l'équivalent est la disposition contenue dans l'article 2, 2ème du Protocole précité. En l'occurrence, le Conseil constitutionnel avait été saisi d'une demande de prorogation de délai du gouvernement français qui visait à faire précéder l'élection des députés par celle du président. À cette occasion, le Conseil constitutionnel est intervenu pour constater que cet objectif n'était «

contraire à aucun principe ni à aucune règle de valeur constitutionnelle ». Il a également examiné la démarche de prorogation de mandat qui ne doit pas avoir pour « objet d'allonger de façon permanente la durée du mandat des députés, lequel demeure fixé à cinq ans ». La prolongation de la législature de « onze semaines » est apparue aux yeux du Conseil constitutionnel comme « strictement nécessaire » au but poursuivi. Le cas du Mali est tout autre. Le mandat des députés aura été prolongé au total de dix-huit mois, tenant bon compte de cette seconde prolongation, soit plus du quart du mandat d'une durée de cinq ans. Une telle prolongation de dix-huit mois (cinq cent quarante-sept jours), contre soixante-dix-sept jours en France ne remet-elle pas en cause l'impératif de consulter les électeurs « selon une périodicité régulière » ? Cette prorogation n'est-elle pas « manifestement inappropriée » ? Ne prolonge-t-elle pas de « façon permanente la durée du mandat des députés » pour la faire passer de cinq ans à six ans et demi ? Ne viole-t-elle pas le droit de suffrage du citoyen malien ?

Assurément oui, puisqu'en démocratie, le droit de suffrage apparaît comme l'un des droits fondamentaux du citoyen. Il assure le bon fonctionnement de cette dernière. Il apparaît également comme le moyen qui correspond le mieux à l'étymologie du mot démocratie, à savoir, « démos » : le peuple, « kratos » : le pouvoir. Il confère la souveraineté au peuple. Lamartine le qualifiait de « sphinx terrible des temps modernes, dont personne ne connaît l'oracle ». Il ne doit souffrir d'aucune obstruction. Dans sa thèse intitulée « De la nature du droit de vote », soutenue en 1903, F. Sauvage décrivait le sentiment des peuples de cinquante ans auparavant, qui ne cessaient d'ériger « des barricades et renversaient les gouvernements pour obtenir le droit de suffrage ». Pour cet auteur, ces peuples croiraient aujourd'hui « à une plaisanterie » s'ils apprenaient que « par un retour imprévu des choses, les souverains vou-

draient à leur tour mettre à l'amende ou jeter en prison tous ceux qui n'useraient pas du droit conquis ». Comme dans cette contrée décrite par F. Sauvage, le droit de suffrage a été obtenu de haute lutte et souvent

**7-** avec effroi. Dès lors, toutes les résistances sont les bienvenues contre les tentatives de sa confiscation en République du Mali.

La prorogation sans base légale aucune de la durée des mandats politiques ne doit pas rester sans suites. En République démocratique du Congo, la proposition du président de la CENI, Corneille Nangaa, de lui ajouter 504 jours après l'enrôlement du dernier électeur pour préparer les élections a été considérée là-bas déjà comme « une confiscation du droit de vote de tout un peuple, une déclaration effective de guerre contre la démocratie » par des partis politiques congolais regroupés au sein du « G7 ». Le suffrage universel consiste en la reconnaissance du droit de vote à l'ensemble d'une communauté de citoyennes et de citoyens. Au Mali, il est garanti par la Constitution. Il est l'expression de la souveraineté populaire et de la volonté générale dans un régime démocratique. Dans sa version moderne, il est individualisé, c'est-à-dire qu'il s'effectue selon le principe « une personne égale une voix ».

Le contexte politique actuel du Mali est caractérisé par une débandade politique suivie d'une série d'actes manqués, frisant le chaos et mettant à nu des responsabilités insoupçonnées. À ce propos, Frantz FANON n'a-t-il pas écrit dans Les Damnés de la Terre, en 1961 déjà, que « NOUS NE SOMMES RIEN SUR TERRE, SI NOUS NE SOMMES PAS D'ABORD L'ESCLAVE D'UNE CAUSE, CELLE DES PEUPLES ET CELLE DE LA JUSTICE ET DE LA LIBERTÉ. ».

**Mamadou Ismaïla KONATE**  
Avocat à la Cour  
Barreaux du Mali et de Paris

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernière informations du moment

## Réactions d'Associations au discours du président IBK à l'occasion du 4ème anniversaire de la signature de l'accord pour la paix et de la réconciliation nationale issu du processus d'Alger



**Chers Compatriotes, Maliens de l'intérieur et de l'extérieur, à l'occasion du discours du Président de la république « célébrant » le 4ème Anniversaire de la signature de l'Accord pour la paix et de la réconciliation issu du processus d'Alger,**

Nous, l'Association Gao Lama Borey, l'Associations Songhai Ganda, et la Coalition contre la partition du Mali IGDAH MALI TÈ TILA, avons l'honneur de vous adresser à vous toutes et tous, en vos rangs et qualités respectifs ce que nous avons ressenti après avoir écouté le discours du Président de la République faisant littéralement l'éloge du bilan de l'Accord pour la paix et de la réconciliation nationale issu du

processus d'Alger sur des bases que nous estimons complètement erronées et très éloignées de la réalité quotidienne des populations maliennes.

**Chers Compatriotes,**

Parlons du bilan de l'accord, quatre (4) ans après sa signature : -Quatre (4) ans après la signature de l'accord, des milliers de Maliens sont tués dans l'indifférence quasi-générale des pouvoirs publics ; -Quatre (4) ans après la signature de l'Accord, les armes ne sont pas encore saisies par devers les groupes armés qui se multiplient et s'arment de plus belle ; -Quatre (4) ans après la signature de l'accord, la route Gao-Sévaré est quasiment im-

praticable et sans aucune sécurité alors qu'elle constitue la principale voie terrestre qui relie les régions du Nord à celles du reste du pays) ; -Quatre (4) ans après la signature de l'accord nous décrions toujours la mauvaise gouvernance des questions de sécurité, de défense, d'accès des services sociaux de base aux populations (santé, école, administration, justice, eau, électricité, etc.)

**Chers Compatriotes,** à notre grande surprise, les autorités maliennes, nous ramènent indécemment à l'incompréhensible question de la révision de la constitution dans ce contexte d'insécurité galopante et généralisée avec son lot de tragédies quotidiennes.

Et pourtant, la seule idée qui transparaît de l'Accord par rapport à la constitution n'est qu'une simple invitation à « réactiver et diligenter le processus de mise en place de la deuxième chambre du Parlement sous la dénomination de Sénat, de Conseil de la Nation ou de toute autre appellation valorisante... » .

En quoi cela obligerait à modifier notre Loi fondamentale en des moments aussi incertains où les préoccupations des Maliennes et des Maliens sont tout autre que cette révision rabâchée à tout bout de champ frisant la schizophrénie et la paranoïa.

Nous estimons que les Maliens ne peuvent jamais accepter que la Constitution soit révisée tant que le Mali ne recouvre pas l'intégralité de son territoire ; que les forces armées et des unités maliennes soient redéployées sur l'ensemble du territoire national du Mali ; que les mouvements armés soient complètement et entièrement désarmés ; que les services administratifs et sociaux regagnent leurs postes respectifs et que la sécurité règne sur tout le territoire national.

Il est pour nous opportun de rappeler à ceux qui pensent que nous sommes contre la France que nous ne sommes ni contre les Citoyens français, ni contre la France.

Nous sommes plutôt contre la politique française définie et appliquée par les dirigeants français qui tentent de faire mains basses sur nos ressources naturelles.

Il est patent de constater la duplicité des autorités françaises crève les yeux.

Le Mali a pourtant été contraint de signer avec la France un accord de défense militaire. Le Mali demeure encore sous embargo à cause de la France. De ce fait que peut bien faire notre armée malgré son patriotisme et sa motivation ? Les autorités maliennes démunies et désespérées, au lieu de se soucier de la défense et de la protection des populations maliennes, s'inscrivent dans d'autres schémas pour assurer leurs arrières vis-à-vis des autorités françaises devenues par la force des choses leurs maîtres-chanteurs et leurs protecteurs.

Pourquoi pointons-nous du doigt les autorités françaises ?

Un regard sur la composition de la Minusma permet de la faire apparaître comme un « cheval de Troie » et une entreprise de prédation de la France.

Il est de notoriété que les hauts responsables de cette organisation sont tous français, le chef

tchadien n'étant qu'une couverture.

Pour rappel, le premier chef de mission de la Minusma, le néerlandais Bert Koenders, qui l'a installée en 2013, était la même personne qui avait scellé et exécuté la division du Soudan, d'où il est directement venu au Mali. Et bien entendu, il n'était pas le seul à voir suivi ce parcours parmi les responsables et cadres du staff actuel de la Minusma.

Et pour cause, le néerlandais a fait promettre à certains irrédentistes Touaregs de leur donner une utopique "indépendance" en les « débarassant du joug des esclaves noirs » (sic).

Que voulez-vous de plus comme évidence avec ce trop-plein de coïncidences, pour savoir que ceux qui sont censés être venus nous aider ont d'autres agendas.

Et, nous sommes choqués et déçus d'entendre cette même Minusma parler de révision de la constitution ici au Mali. Ce n'est ni son objectif, ni son rôle et ni sa mission.

Nous ne sommes pas contre les Français, loin de là, mais à l'évidence les faits et réalités contredisent ce qui devrait être la mission de la Minusma.

Le chef de service des renseignements est un Français qui est en poste depuis 2013 ; le chef d'État-major de la force onusienne est un Français ; le chef du bureau de Kidal est un pro-Français ; le directeur du centre conjoint des opérations est un Français ; le conseiller principal de sécurité de la mission est un français qui est en poste depuis 2013 ; le premier responsable de la Minusma est un pro-Français, ...

De même, les responsables des services de sécurité générale au niveau de la Minusma sont tous des pro-français (Un Tunisien et d'autres personnalités acquises à cette cause inavouée). Il est curieux de constater que malgré cette pléthore des Français à des postes si stratégiques, aucun renseignement n'a été fourni aux forces militaires et sécuritaires maliennes. D'ailleurs, il faut juste rappeler que la France dispose d'une escadrille de drones, des satellites, d'avions de combat, d'avions de transport de troupes, des véhicules blindés, des armes lourdes et elle a même la complicité de la Suisse, des États Unis et d'autres pays.

Et malgré le dispositif communicationnel, de renseignement et de logistique que la France a, ici au Mali, pour la force Barkhane et la Minusma, il est incompréhensible qu'on ne puisse fournir les informations et renseignements pré-

cis, en temps utile, pour éviter toutes ces attaques meurtrières et destructrices contre des positions des militaires maliens.

Ce ne sont donc pas les renseignements qui manquent, mais c'est la volonté qui fait défaut, et à dessein. C'est dans une logique bien bâtie d'une politique d'impérialisme érigée en système, d'un néocolonialisme rampant, et d'une politique de prédation de nos ressources naturelles pour les générations futures de ces puissances occidentales. Ce jour, le 4ème Anniversaire est un jour maléfique pour nous, car au même moment où le discours présidentiel est prononcé, les Maliens pleurent les martyrs sanguinolents de Sobane-da, de Gangafani ou encore Yoro, après ceux encore fumants de Koulogon ou Ogossagou, de Dioura et autres tristes souvenirs, ... avec un nouveau modus operandi où, le plus cruellement qui soit, des villages sont décimés, des personnes de tous âges massacrés dans des circonstances indescriptibles, du bétail mitraillé, des greniers séventrés et brûlés. Mais, paradoxalement, nous avons entendu un discours lénifiant et presque insultant pour la Nation malienne... vantant les mérites illusoire d'un Accord scélérat et pompeusement dédié à la paix et à la réconciliation, comme pour mieux les éloigner de jour en jour.

Dans la foulée, nous apprenons la nomination d'un Haut représentant du Président, en l'occurrence l'ancien Président par intérim Dioncounda Traoré, devant s'occuper « du Centre », et ce, au fil d'un communiqué du Conseil des ministres, alors que la terminologie « Centre » n'existe pas ni légalement, ni administrativement, ni territorialement, ... à moins que cela ne relève d'une démarche officielle de partition de notre territoire national.

Dioncounda Traoré ainsi nommé était celui qui était resté, quand il était aux affaires, les bras croisés durant des mois pendant que toutes les zones du Nord du Mali occupées, sans tenter aucune action de défense ou de sécurisation des populations laissées à leur funeste sort. C'est ce même monsieur qui n'a pas respecté sa promesse d'enrôler les jeunes prêts à défendre le Nord du Mali et souhaitant intégrer nos forces armées, est aujourd'hui celui qu'on désigne pour gérer la crise de la région de Mopti, ... pardon le « Centre ».

Est-ce pour trouver réellement une solution aux problèmes ? Nous pensons que non !

Malgré toutes les insuffisances et les observa-

tions, remarques des uns et des autres, c'est lamentable qu'on pense que le bilan de l'Accord pour la paix et de la réconciliation issu du processus d'Alger soit élogieux !

L'on insiste sur un accord qui va progressivement causer la partition du Mali, donner une suprématie aux séparatistes, la suprématie d'une minorité touarègue sur la majorité des populations du Nord. A noter que la grande majorité des Touaregs sont pro-maliens et s'opposent à la partition de leur pays.

Oui, l'Accord est résolument antinational !

### Chères Maliennes et Chers Maliens,

La crise qui a commencé par les régions du Nord du Mali et qui s'est transposée dans la région de Mopti et en partie dans les régions de Ségou et Koulikoro menace aujourd'hui l'existence même du Mali

Donnons-nous la main pour faire face à cette triste situation aux relents de complot international contre notre pays, un complot pour faire main basse sur nos ressources naturelles. La révision de la constitution si elle a lieu de-

main n'apportera pas la paix le lendemain au Mali comme d'ailleurs la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger n'a pas apporté la paix tant vanté, ni d'ailleurs même sa mise en œuvre sélective et injustifiée : libération de criminels convaincus de crimes de guerre graves, la constitution non inclusive des organes de mise en œuvre de l'Accord, modifications tous azimuts des codes des collectivités et des lois électorales, installations subreptices d'autorités dites intérimaires, MOC, CVJR, Conférence dite d'entente nationale, DDR, DDR accéléré, etc.

Nous avons toujours proposé des solutions idoines, mais nous ne sommes pas écoutés. Nous sommes voués aux gémonies par les caciques et les tenants de cet Accord antinational. Le problème de la région de Mopti ne peut pas être résolu par la nomination d'un haut représentant du chef de l'Etat avant qu'un dialogue national inclusif ne soit instauré pour trouver une solution définitive à nos problèmes. Il faut reprendre le budget de financement permettant d'équiper nos forces armées maliennes et les

déployer sur les zones stratégiques de notre pays.

Où sont les mille milliards débloqués pour la Loi de programmation militaire ?

Il nous faut une réorganisation dans la prise des décisions, le choix des hommes, et à tous les niveaux.

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, mais cela dans la sincérité des autorités vis-à-vis des Citoyens en montrant le bon exemple ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Cela passera par la démission d'IBK et sa gouvernance actuelle corrompue jusqu'à la moelle.

Les Citoyens ont droit à la vérité, à la sécurité et à la protection de leur dignité et de leurs biens !

Puisse Allah bénir le Mali et les Maliens.

Bamako, le 21 juin 2019.

**Ont signé Association Gao Lama Borey,  
Associations Songhaï Ganda Borey, et  
Coalition contre la partition du Mali  
IGDAH MALI TÈ TILA,**

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

## Mme Sy Kadiatou Sow, présidente de l'Adema Association : « Si la crise perdure depuis tant d'années, c'est parce qu'il y a des Maliens qui vivent de ça »

C'est très important ce qui est en train de se passer. Si un Collectif des associations de jeunes de la région de Mopti qui est aujourd'hui meurtri comme d'autres régions du Mali pour dénoncer les barbaries, les tueries dont sont victimes les populations civiles mais aussi nos forces armées et de sécurité. Si c'est pour dénoncer l'amalgame, si c'est pour réclamer plus de sécurité pour les populations, pour réclamer et faire un plaidoyer pour le maintien de la cohésion sociale et la paix qui sont les richesses les plus importantes pour nous au-

jourd'hui.

Le plus important c'est d'avoir la paix et d'être uni. Pour moi, tous les Maliens, quel que soit leur ethnie, leur religion, leur localité d'origine devraient se sentir concernés par tout ce qui se passe.

Ce qui se passe aujourd'hui, c'est parce que des Maliens ont accepté que ça se passe. Si des étrangers, viennent comme on le dit pour déstabiliser notre pays, ils ne sont pas tous des étrangers, ils le font avec la complicité des Maliens.



Si la crise perdure depuis tant d'année, c'est parce que, je suis désolée, il y a des Maliens qui en vit, qui vivent de ça. Ils vivent de trafic d'armes, de drogue, de personnes humaines.

Ça ce sont des Maliens qui sont en relation avec des étrangers. Nous, on ne produit pas d'arme. Les armes viennent d'où ? On se pose la question, c'est les grandes puissances qui produisent les armes. Le pays est inondé d'arme.

Ces armes rentrent comment chez nous ? Par quel biais ? Et pourquoi on n'arrive pas à permettre à nos forces armées d'occuper toutes les localités du Mali et de remplir leurs missions régaliennes ? Pourquoi on les empêche ? Pourquoi elles, elles sont cantonnées pendant qu'on laisse les groupes armés, les bandits, les milices de semer la mort, la haine, la violence et la désolation.

Les autorités maliennes, avant de se soucier de faire plaisir à la communauté internationale devraient d'abord se soucier de ce qui est l'intérêt du Mali. Que les populations ne restent pas indifférentes à ce qui se passe. Quand ça se passe à Kidal, à Ménaka, à Aguelhok etc. Que les Maliens ne soient pas indifférents. Quand ça se passe dans la région de Mopti ou dans la région de Ségou, partout où il ya eu des massacres comme ça, il ne faut pas que les autres Maliens continuent à vaquer à leur occupation à faire des fêtes sans fin comme s'il n'y a pas la guerre au Mali.

Où sont nos services de renseignement ? Comment c'est possible que tout ça se préparent, que des gens viennent avec autant de moyen occuper depuis 19 heures jusqu'au lendemain matin, ils viennent, ils saccagent. Les services de renseignement, où est ce qu'ils sont ? Est-ce qu'ils ont donné les renseignements là où il fallait. Et là où ils ont donné les renseignements, est-ce qu'ils ont agi ?

Les Maliens doivent se poser toutes ces questions et ne pas laisser les autorités seules gérer la situation. C'est important que les Maliens se sentent concernés, que les Maliens s'impliquent pour dire ça suffit comme ça, trop c'est trop. Le seul bien qu'on a en commun, c'est le Mali. Nous sommes d'abord responsables de notre propre sort.

L'appel que j'ai lancé, il est temps que les Maliens se réveillent et ne limite pas cette question à une question de conflit intercommunautaire peulh-dogon, peulh-bambara, non, c'est une question nationale. Et c'est maintenant qu'il faut mettre un frein à ça.

## Crise au centre du Mali : La présidente du PRD, Assétou Sangaré, appelle à l'Union sacrée



La présidente du parti PRD, Assétou Sangaré, sort de son silence pour lancer un cri de cœur à l'endroit des Maliens. "Il est inadmissible que les filles et fils d'une même nation s'entre-tuent", a lancé Assétou Sangaré. En tant que mère, la présidente du PRD exhorte les peuples du centre du Mali (Dogon et Peul) à faire preuve de retenue. Elle souhaite qu'il y ait un dialogue franc entre les acteurs de la crise, car seul le dialogue permet de résoudre tout problème.

Il faut noter que la présidente du PRD, à la tête d'une plateforme composée de plusieurs femmes a battu le pavé le samedi dernier. Une manière pour ces femmes, à travers cette marche, d'apporter leur compassion aux victimes du Centre du Mali.

Le PRD appelle les Maliens à resserrer les rangs à la recherche de la paix. "La situation est grave, il faut accepter de se pardonner et aller vers la paix et la cohésion sociale" a lancé le responsable du PRD.

Elle félicite le gouvernement pour avoir déployé des moyens et efforts pour la quiétude et plaide pour un dialogue de fond afin d'éradiquer l'insécurité.

Assétou Sangaré trouve que le problème Dogon et Peul est un faux problème, car ces deux peuples ont toujours vécu depuis longtemps ensemble sans guerre. "Sans la paix, il n'y a pas de développement donc nous devons tout faire pour l'avoir, si on veut le développement" a-t-elle dit.

Aux politiciens, Assétou Sangaré demande de

mettre les récupérations de côté et de faire place à la recherche de paix. "La patrie nous appartient, on doit la préserver de tout" a lancé entendre la patronne de PRD.

Quand l'existence du pays est menacée, on ne doit pas parler d'opposition et de majorité" a insisté Assétou Sangaré.

Elle a par l'ordre dressé aux forces de l'ordre étrangères de (MINUSMA et BARKHANE et G5 Sahel) de protéger les populations. Il faut qu'elles intègrent cela dans leur mandat, estiment les militants du PRD et leur présidente. "Notre pays a beaucoup souffert, il faut qu'on soit conscient de cela" ajouté Assétou Sangaré.

■ Seydou Diamouténé

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

**ECONOMISEZ JUSQU'À**  
**40%**  
**SUR VOS FRAIS DE**  
**TRANSFERT D'ARGENT**

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

## INSOLITE : Elle couche avec son patron pour trouver du travail à son mari

**A**.T, une très belle femme ronde, vivait dans un quartier de Bamako avec son mari, M.C, un jeune diplômé sans emploi. Voyant son mari passer toute sa journée à la maison sans mener d'activité, cette femme au grand cœur et par amour pour son mari, décide de venir en aide à celui-ci. Ce qui va faire tourner son mariage au vinaigre. Dans le but de venir en aide à son jeune mari diplômé sans emploi, MT, une jeune dame assistante dans une entreprise privée à Bamako, a fait effondrer son mariage en voulant lui venir en aide. En effet, Elle a demandé un service à son directeur qui n'était autre que de venir en aide à son mari en chômage. Alors, ayant toutes les qualités du poste, la bonne dame a proposé au directeur d'embaucher son époux comme conducteur au sein de son entreprise. Une proposition qui sera bien accueillie par ce dernier, car, l'on pourrait dire que c'est ce qu'il attendait. M. le directeur qui avait un béguin pour MT depuis longtemps accepta la proposition sans problème, mais à la condition que MT sorte avec lui. Et c'est ce qui va

déplaire à la femme. Elle laissa tomber l'affaire, mais voyant toujours l'état de son mari qui ne s'améliorait pas, elle décide alors d'accepter la proposition de son directeur. Alors SK a été retenu pour le poste, un coup bien réussi car le mari de MT était bien payé, bien véhiculé et vivait une vie de rêve. Maintenant, pour mieux profiter de la bonne dame, le directeur envoyait SK en mission, et ce, quatre à cinq fois par semaine, souvent. Ce qui ne dérangeait pas ce dernier car il pensait faire son travail honnêtement alors que pendant ce temps, le chef et sa femme s'envolaient en l'air. Comme le dit l'adage: «Tous les jours pour le voleur et un jour pour le propriétaire». Ce jour, le directeur, a envoyé SK à une mission surprise à Sikasso. Après la prière du crépuscule, ce dernier prend la route de sa mission. Ainsi, par malchance, tout juste après avoir descendu le 3ème pont, le véhicule est tombé en panne et il décide alors de prendre un taxi pour rentrer et reporter, en même temps, le voyage au lendemain. Une fois arrivé chez lui, les voi-

sins commençaient à le regarder bizarrement, ce qui signifiait qu'ils étaient tous au courant de ce qui se passait dans le dos de SK. Qu'est-ce qui s'est passé ? Il remarque sa fille de 5ans assise seule devant la terrasse en train de regarder la télé et demande après sa mère. Celle-ci répondra qu'elle était dans la chambre et il se dirigea vers la chambre. A première vue, il remarqua une paire de chaussure d'homme qui ne lui semblait pas du tout et ouvrit, de ce pas, la porte. Voilà, tout d'un coup, le directeur et sa femme en plein ébats sexuels. Pis, la fillette aussi était avec lui. Tellement que SK a été choqué, il n'a pu rien dire et a juste pris sa fille et sortit dans l'immédiat, laissant son épouse et son patron dans la chambre conjugale

Le lendemain, lorsque son frère aîné a été mis au courant, il s'est lui-même déplacé pour aller remettre la clé et les documents du service au directeur jusqu'à son entreprise. Quant à MT, elle est rentrée chez ses parents avec son deuxième enfant, un petit garçon qui est même l'homonyme du directeur.

Maintenant, pour la suite de l'histoire, comme SK n'a point parlé de divorce, la famille a décidé d'aller faire revenir la femme mais celle-ci refusa catégoriquement, comme quoi, son mari allait la tuer, une fois de retour au foyer conjugal.



Photo d'illustration



## Forces armées sénégalaises : Les Généraux «décrètent» le service militaire obligatoire

**Presque tout ce que les Armées sénégalaises comptent comme officiers supérieurs (généraux, colonel...) dont certains à la retraite, ont été présents au diner-débat consacré à l'incivisme caractérisé dans la société, avant-hier à Dakar. Pour y faire face, il a été proposé le «service militaire obligatoire» après le Bac.**

Le service militaire universel après le Baccalauréat durant les 3 mois pour tous les bacheliers du Sénégal et 2 ans de service civique universel pour les titulaires de Licence et de Master. C'est l'une des recommandations fortes d'El Hadj Ibrahima Sall, ancien ministre du Plan. C'était dans le cadre d'un diner-débat organisé samedi à Dakar, par les anciens élèves sénégalais de l'école spéciale militaire saint-Cyr, sur le thème : «Civisme, développement et sécurité : quelles solutions pragmatiques?». A son avis, avec cela, «les casseurs ne casseront plus s'ils passent par Dakar Bango». Il exposait sur le sous-thème «civisme et développement, quelles mesures pragmatiques?», Il a, par ailleurs, émis l'idée d'une loi d'orientation sur le civisme, la création d'un Conseil national, d'un Conseil interministériel, un plan de suivi évaluation des politiques publiques et un rapport

annuel sur l'état du civisme. M. Sall a fait ces recommandations pour apporter des réponses aux problèmes de civisme au Sénégal. «Il n'y a pas de développement sans civisme. L'idée de développement durable vient de là. L'incivisme est la marque du sous-développement», a soutenu M. Sall.

Les invités au diner sont plus ou moins d'accord avec l'idée de faire le service militaire obligatoire. «Tout d'abord, la famille avant l'Armée», a laissé entendre le Général Tidiane Dia. Qui martèle qu'«avec l'éducation de base, on est des soldats en permanence sans l'uniforme». Pour le général Mansour Seck, il faut s'interroger sur le budget : Selon lui, «ce n'est pas en 2 ans qu'on peut changer le comportement de quelqu'un». De l'avis de M. Seck, ça commence par la famille.

**Gl Tidiane Dia : «avec l'éducation de base, on est des soldats sans l'uniforme»**

Pour ce qui est du rôle de la famille, la sociologue Fatou Sow Sarr rappelle que l'éducation doit commencer par le milieu familial. Elle déplore que les parents soient déracinés dans le milieu urbain, au détriment de l'éducation de leurs enfants à cause de la recherche des moyens de survivre. C'est en cela que Mme

Sarr interpelle les autorités. «L'Etat doit aider les familles. Si on donne aux familles les moyens, on en serait pas là (face aux problèmes évoqués 'éducation, civisme...)', affirme la sociologue qui a présenté le sous-thème: «civisme et éducation, quelles mesures pragmatiques?». Elle a, en outre, fait appel aux religieux pour la formation au civisme et à la citoyenneté. Cela, en intégrant les chants religieux et les communautés locales. «Il revient à tous, le religieux y compris, l'école...qui représentent l'espace républicain pour forger le futur citoyens», indique-t-elle. De l'avis de Mme Sarr, «l'école doit davantage jouer son rôle dans la formation à la citoyenneté et au civisme. Elle en a la responsabilité première et qu'il faut investir à l'école pour des générations».

Mais pour des invités, il sera difficile pour l'école d'inculquer le civisme et la citoyenneté, à cause des grèves et du non-respect du quantum horaire. Qui est en deçà des 900 et même à 500 heures, estime-t-on. Pour Aïssata Sall, invitée, il faut valoriser le personnel pour qu'il soit garant du civisme.

Les invités ont toutefois mis à l'index la promotion de la citoyenneté et du civisme. Cela commence par exemple par les vacances citoyennes que l'Etat organise pour la tranche 18-35 ans. Mais selon El Hadj Lamine Samba, un des concepteurs des vacances citoyennes, «le concept est dévoyé et devenu un slogan politique pour faire du tintamarre». Conséquence : cela est mal conçu comme service civique national. Face aux défaillances quant au civisme et à la citoyenneté, El Hadj Ibrahima Sall a, dans la suite des recommandations, proposé l'idée d'une charte de déontologie pour parer les dysfonctionnements de l'Etat. Selon lui, «l'Etat s'est affaïssé depuis une vingtaine d'année» en mettant à l'index les conflits d'intérêt sur, par exemple, l'affaire des 94 milliards de francs CFA.

**Gl Mansour Niang : «La désobéissance traduit la déliquescence de l'autorité»**

L'Etat s'est affaïssé, mais peine aussi faire autorité. «La désobéissance» traduit «la déliquescence de l'autorité», dicit le Général Mansour Niang. Il présentait le thème : «Officier de gendarmes-civisme et sécurité, quelles mesures pragmatiques?». Pour lui, la restau-



ration de l'autorité est un préalable. Il n'a pas manqué de mettre l'État devant ses responsabilités pour promouvoir la citoyenneté et le civisme. Cela, en listant les manquements. «Il faut de l'urbanisation pour faire reculer la délinquance, investir dans l'éclairage, s'occuper des bidonvilles, des ponts, devenus ingérables, avoir un plan de circulation performant, déployer des policiers sur le terrain», ébauche-t-il en estimant que 9 accidents sur 10 sont dus au non-respect du Code de la route. Qui sont en partie dus au mode d'acquisition des permis. Selon des intervenants, il y a des trafics pour passer le permis. Revenant à M. Niang, ce Code de la route de 1965 a besoin d'être réformé pour plus d'efficacité dans les sanctions. En effet, les sanctions pécuniaires varient de 500 francs CFA à 20 mille francs CFA. Ce qui n'est pas dissuasif, selon certains. L'idée de sanctionner n'est pas partagée par tous les invités. Pour Aïssata Sall, invitée, «il faut avant tout autonomiser les populations pour qu'elles jouent leurs rôles».

### **Colonel Isma Sow : «le gouvernement doit respecter la loi comme les citoyens»**

Dans la même veine, Colonel Isma Sow laisse entendre: «il est bon de sanctionner, mais aussi bon de proposer des solutions». De même, un invité a rappelé que «le gouvernement doit respecter la loi comme les citoyens sous le contrôle d'un juge indépendant». Interpelés les maires ont posé les défis à la promotion du civisme et de la citoyenneté. «Nous n'avons pas la force publique pour réprimer. Il faut 5000 francs CFA pour la police par jour, louer des machines à coût de millions. Il n'y a plus de police municipale. Il faut la restaurer. On ne peut pas demander aux communes d'aménager le territoire alors qu'elles n'ont pas les moyens», plaide le Maire Santy Sène Agne, en présence du ministre de l'Urbanisme, Abdou Karim Fofana qui indique que «le défi est de pérenniser la sacralisation de l'espace public». A l'en croire, «Dakar et les villes du Sénégal ont une fierté à retrouver».

■ **Emile DASYLVA**

## **Côte d'Ivoire : Comment Laurent Gbagbo prépare son retour à Abidjan**

**L'**ancien président ivoirien reste discret depuis qu'il a été libéré sous condition par la CPI. Mais s'il n'apparaît pas publiquement, il n'en reste pas moins, à distance, au cœur de la vie politique ivoirienne. Qui voit-il ? Quels sont ses projets ? Comment prépare-t-il son retour à Abidjan ? Jeune Afrique a mené l'enquête.

Pas de son, pas d'image. Depuis le 1er février, Laurent Gbagbo n'est plus en prison mais il est toujours aussi invisible. Autour de lui, tout est verrouillé. De peur que les clichés ne puissent filtrer, même ses plus proches prennent garde à ne faire aucune photo.

À tout juste 74 ans et alors qu'il vient de passer huit années en détention, Laurent Gbagbo joue l'extrême discrétion. Une absence qui laisse place aux plus folles supputations. Comment se remet-on d'années de prison ? Objectif : présidentielle de 2020

Scheveningen, et surtout son séjour à Korhogo aux mains de ses ennemis, juste après sa chute du pouvoir en 2011, ont laissé des traces. Mais son entourage l'assure : désormais acquitté, l'ancien président va bien. Sans rancœur, mais avec une envie de revanche.

à lire Côte d'Ivoire : en semi-liberté, Laurent Gbagbo prépare son retour à Abidjan

Installé à Bruxelles auprès de sa seconde épouse et de son fils, il lit, s'abreuve de péplums et reçoit sans cesse. Amis de toujours, vieux camarades et relations politiques, il est plus président que jamais de son parti, le Front populaire ivoirien. Remettre de l'ordre, reprendre les rênes, impulser une dynamique... et parfois même écartier celle qui est toujours officiellement son épouse : Simone.

La réforme de la commission électorale, c'est lui ; le rapprochement avec le PDCI d'Henri Konan Bédié, lui aussi. Laurent Gbagbo n'a qu'un but : remettre le FPI au pouvoir en Côte d'Ivoire. Son objectif, c'est la présidentielle de 2020. Mais il le sait, son retour au pays sera capital. Rêvé par ses partisans, attendus par sa famille, il reste pour l'instant suspendu aux futures décisions de la CPI.

Libre, Laurent Gbagbo ne l'est pas encore tout à fait. Hors de la prison, comment l'ancien président vit-il ? Que souhaite-t-il ? Comment travaille-t-il à son retour en Côte d'Ivoire ? Ses proches se sont confiés à Jeune Afrique.



## Scandale PETRO-TIM au Sénégal : Et si c'était une affaire de famille



C'est presque anecdotique qu'entre Aliou Sall et sa belle-sœur de Première Dame, les relations, malgré les dénégations, n'ont jamais été un long fleuve tranquille. L'affaire Sall, frère consanguin du président de la République, dessine les lignes de fracture voire prolonge sur le champ public une inimitié née il y a longtemps.

Le fait est rare pour être souligné. C'est peut-être l'une des rares fois que les Sénégalais, dans un débat qui tient tout le pays en haleine, ne lâchent pas le morceau. Née en plein mois de Ramadan, la polémique sur l'affaire Petro-Tim a survécu, en effet, à la Korité. Depuis, elle prend de l'ampleur. Ce, alors que, de coutume, l'homo senegalensis est considéré comme amnésique, prompt à passer l'éponge. Une attitude à la confluence entre ses propres croyances et le difficile quotidien. S'il en a été autrement, aujourd'hui, c'est peut-être dû à la fois à l'ampleur des sommes en jeu et à la sensibilité de cette affaire qui met en scène le propre frère du président de la République. Justement, la famille occupe une place cen-

trale dans ce débat qui exhale de forts relents de règlement de comptes. D'aucuns vont même jusqu'à soupçonner la prolongation sur l'espace public d'un conflit interne à la famille Faye-Sall. Et là la ligne Maginot est claire avec une sorte de couloirs étanches entre les deux familles. Ce qui permet à Aliou Sall, dans le pétrin, de compter ses amis. Ce qui est constant, c'est que ceux qu'Idrissa Seck affublait du sobriquet de «dames de compagnie» de la Première Dame ont déserté les plateaux de télévisions. Le seul qui, jusque-là, a porté son gilet pare-balles pour aller au front n'est personne d'autre que Yakham Mbaye. Directeur général du quotidien national Le Soleil, ce dernier est presque un membre à part entière de la famille d'Aliou Sall. Pourquoi ? Petite piqûre de rappel ! Une collaboration entre les deux, fin des années 90, début des années 2000, au sein du Groupe Com 7, a forgé cette relation qui a résisté au temps. Alors qu'Aliou Sall avait des soucis dans la famille de son frère aîné, c'est Yakham Mbaye qui l'a accueilli chez lui. La mère d'Aliou Sall lui en sera infiniment re-

connaissante. Elle adopte Yakham Mbaye comme son propre fils et membre à part entière de la famille Sall. En retour, l'actuel Dg du Soleil a donné le nom d'une de ses filles à la maman d'Aliou. Cette relation cimentée par tant de péripéties fait naître des vocations. Yakham Mbaye assume celle de défenseur attiré des intérêts de son frère presque jumeau, Aliou Sall, empêtré dans ce scandale qui l'éclabousse. Pendant qu'il est lâché de partout, scandale dans le scandale comme dans une affaire à tiroirs, le ministre-conseiller en communication du président de la République, censé officieusement porter la parole de celui-ci, brise la ligne de défense du maire de Guédiawaye qui avait nié l'existence d'un virement de 250 mille dollars dans les comptes de sa société, Agritrans. El Hadj Kassé, sciemment ou inconsciemment, lance une bombe sur le plateau de Tv5 en prenant son contrepied. Sans conséquences. Pendant que les autres se terrent, Yakham, ami, «pour le meilleur et pour le pire», signe un texte au vitriol pour s'en prendre violemment à Kassé.

Au même moment, les habitués des plateaux télévisés et réseaux sociaux intriguent par leur silence. Mame Mbaye Niang, Moustapha Diakhaté, Alioune Fall, etc. sont aphones. Ils ont comme dénominateurs communs d'être dans le premier cercle de la Première Dame. Lui-même réputé fidèle parmi les fidèles, Moustapha Cissé Lô, connu pour son tempérament volcanique, s'est révélé, hier, un agneau dans la défense d'Aliou Sall. Hormis un bouclier de principe et exprimé du bout des lèvres, El Pistolerero, invité du Grand Jury, a même appelé les autorités administratives à autoriser les manifestations pour...justement exiger la lumière dans l'affaire. Quid de la famille nucléaire ? Aucun de ses membres n'est visible sur le champ de bataille. Frère de Marième Faye Sall, Mansour Faye a donné sa langue au chat. Il semble avoir trouvé pain béni dans cette affaire. Pour rappel, il avait été accusé par Le Canard Enchaîné d'avoir reçu de la compagnie Suez cinq camions de ramassage d'ordures au profit de la ville de Saint-Louis dont il est le maire, en pleine procédure d'attribution du marché de l'eau à laquelle Suez est partie prenante. Le lien entre les deux affaires n'est pas évident. Mais, il donne des idées sur une certaine répartition des rôles.

■ Ibrahima ANNE

## Union Européenne : Le sommet censé désigner les postes-clés de l'UE tourne au jeu de massacre

Les favoris pour la présidence de la Commission ont été écartés, faute d'une majorité entre les dirigeants de l'UE. Ces derniers ont jusqu'au 30 juin pour proposer de nouveaux candidats.

A Bruxelles, les décisions, surtout quand elles sont difficiles à prendre, obéissent souvent à une valse à trois temps : il faut trois sommets, pas moins, pour qu'elles finissent par advenir. Manifestement, la désignation des plus hauts postes de l'Union européenne (UE) – la présidence de la Commission, celle du Conseil, du Parlement, de la diplomatie commune et même de la Banque centrale européenne (BCE) – obéit à cette règle empirique.

Le 28 mai, deux jours après le résultat des élections européennes, Angela Merkel, Emmanuel Macron et les dirigeants socialistes avaient campé sur leurs positions : la première et les troisièmes défendaient leur tête de file

désignée (spitzenkandidaten) – l'Allemand Manfred Weber pour la chancelière, le Néerlandais Frans Timmermans pour la gauche. Le président français, lui, n'avancait pas de noms, mais il laissait entendre que la Danoise Margrethe Vestager et le négociateur en chef des Vingt-Sept pour le Brexit, Michel Barnier, feraient de bons candidats.

Consacré de nouveau aux « top jobs » européens, le dîner bruxellois du jeudi 20 juin a permis d'éliminer des noms. « Nous avons constaté qu'il n'y a pas de majorité pour aucun des candidats têtes de listes ni au Conseil, ni au Parlement [où ils doivent recueillir des majorités] », a ainsi déclaré le Polonais Donald Tusk, actuel président du Conseil, dont le mandat arrive à terme à la fin du mois de novembre. Même déclaration pour Angela Merkel, qui, implicitement, a lâché la tête de liste de la droite européenne, son compatriote Man-



fred Weber.

Allant plus loin, Emmanuel Macron a affirmé à l'issue du dîner entre les vingt-huit chefs d'Etat et de gouvernement – la première ministre britannique Theresa May était présente mais faisait de la figuration – que « Les trois noms des Spitzenkandidaten sont écartés pour la présidence de la Commission. Il est clair qu'il n'y a pas de majorité autour de la table du Conseil, de la même manière que, ce matin, il est apparu clairement qu'il n'y a pas de majorité pour M. Weber [au Parlement européen]. »

## Présidentielle en Mauritanie : En colère, l'opposition appelle à manifester

**En Mauritanie, l'opposition appelle à des manifestations ce 24 juin après-midi pour protester contre le résultat de l'élection présidentielle qui s'est tenue ce week-end.**

**A** Nouakchott, la capitale mauritanienne, la situation semblait calme ce 24 juin au matin, dans le centre-ville et au niveau de la présidence de la République et des ministères, au lendemain de la proclamation des résultats de l'élection présidentielle. L'opposition conteste la victoire dès le premier tour du candidat du pouvoir, Mohamed Ould

Ghazouani. Hier soir, la Commission électorale a confirmé son succès avec un peu plus de 52% des voix. L'intéressé avait revendiqué la victoire dès la nuit précédente sur la base du résultat de 80% des bureaux de vote.

Aujourd'hui, certains quartiers contestataires sont toujours quadrillés par l'armée et la police antiémeute, par exemple dans la périphérie de Nouakchott, à Tayarett, Dar Naïm, Toujounine, Arafat et Riyad. Idem pour El-Mina et la Seb-kha, où des unités du bataillon de la sécurité présidentielle sont positionnées au carrefour des grandes avenues du ministère du Pétrole et de l'hôpital Sabah.

Les avenues sont bloquées depuis les échauffourées d'hier entre les manifestants de l'opposition et la police, ce qui oblige les riverains à faire d'interminables déviations avant d'arriver à leur lieu de travail au centre-ville.

Autre désagrément dénoncé ce matin par les habitants de la capitale : la coupure du service d'Internet mobile pour la deuxième journée consécutive. Cette mesure a été décidée pour raison de sécurité, selon le ministère de l'Intérieur. Mais les usagers du net critiquent une décision qui paralyse l'activité économique du



pays.

Cette mesure a un réel impact, comme l'explique Amadou Sy, le directeur de publication du site d'information et d'analyse sur la Mauritanie, Le Reflet.

Il n'y a pas eu de communication officielle et les gens sont un peu dans l'inconnu. Du coup, ça laisse croire à beaucoup de gens, notamment sur les réseaux sociaux et ailleurs, que c'est simplement dû au fait qu'il y a eu des échauffourées, hier, par rapport au résultat des élections.

## Détournement de deniers publics en Guinée équatoriale : Des voitures de luxe saisies à un politicien corrompu proposées aux enchères



**P**as moins de 25 supercars vont être mis aux enchères pour une valeur estimée à plus de 12 millions d'euros. Les véhicules de luxe ont été saisis par la justice en Suisse au vice-président de la Guinée équatoriale Teodoro Nguema Obiang Mangue, soupçonné de corruption. La somme récoltée au cours de cette vente exceptionnelle sera reversée à des œuvres caritatives du pays.

Des voitures spéciales des marques Aston Martin, Ferrari, Lamborghini, et Maserati, mais également des cabriolets de luxe et des limousines de Mercedes-Maybach et Bentley seront proposés à la vente en septembre. La plupart des véhicules ont moins de mille kilomètres au compteur.

Si l'entreprise Bonhams, qui se chargera de la vente, n'a pas encore dévoilé la liste complète des lots qui seront proposés, elle a toutefois publié des images de quatre voitures en particulier: une Lamborghini Veneno LP750-4 Roadster, une Koenigsegg One: 1, une McLaren P1, et un Bugatti Veyron.

### “Playboy” controversé

Ces supercars faisaient partie de la collection privée de Teodoro Nguema Obiang Mangue, vice-président de la Guinée équatoriale. Il mène un train de vie fastueux, alors que son pays est l'un des plus pauvres au monde.

Soupçonné de corruption notamment aux États-Unis, en France ou encore en Suisse, l'homme politique a donc vu une partie de ses véhicules de luxe saisis par la justice suisse. Celui que l'on surnomme Teodorin aime partager ses aventures luxueuses sur Instagram. On peut ainsi le voir dans des endroits exotiques, entouré de yachts coûteux, de jet skis, de motos ou encore de voitures.

### Lamborghini Veneno

La Veneno est le “supercar” la plus chère de la collection. Cette édition spéciale aux couleurs du drapeau italien a été lancée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la marque. Cette voiture a moins de 325 kilomètres au compteur, et devrait rapporter entre 4,5 et 5 millions d'euros.

La Lamborghini Veneno devrait rapporter entre 4,5 et 5 millions d'euros. © Bonhams Koenigsegg One: 1

Ce modèle, lancé en 2014, est très rare: il en existe en effet seulement six au monde. La voiture pèse 1.360 kilos, et compte tout autant de chevaux. La maison de vente aux enchères espère que cette voiture suédoise rapportera entre un million et demi et deux millions d'euros.

### Koenigsegg One :

Les autorités suisses ont promis que le produit de la vente aux enchères serait reversé à des œuvres caritatives de Guinée équatoriale.

Les intéressés qui souhaiteraient mettre la main sur l'une de ses voitures de luxe devront être patients. Les véhicules seront exposés au Golf & Country Club de Bonmont, sur le lac Léman, les 27 et 28 septembre prochain. La vente aux enchères aura lieu le 29 septembre dans une ancienne abbaye sur le site.

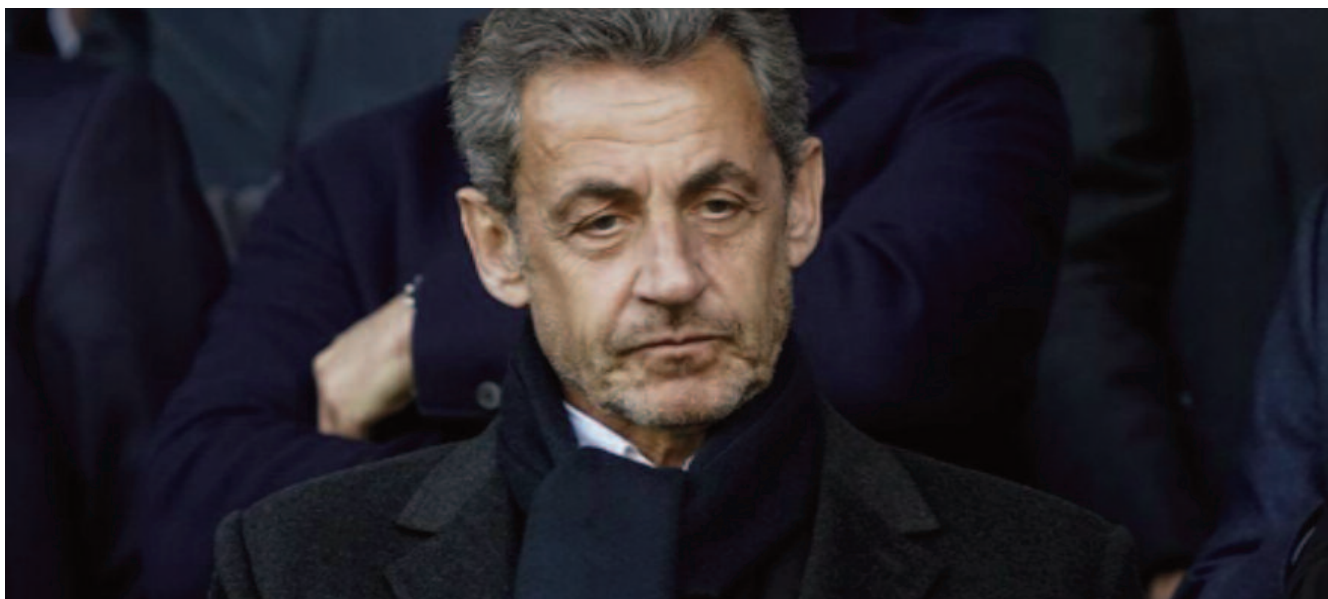
Quant aux autres, ils pourront se contenter de rêver en parcourant le catalogue en ligne.

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernière informations du moment

## Nicolas Sarkozy : Des méthodes de "délinquant chevronné", selon le Parquet français



**P**aul Bismuth ! Qui a eu l'idée d'inventer ce nom, Nicolas Sarkozy lui-même, ou son avocat et ami, Thierry Herzog (en photo ci-dessous) ? A la justice française, peu lui importe, mais en arriver à utiliser une fausse identité comme dans un mauvais film d'espionnage, afin de tromper les enquêteurs de police, cela, les juges ne l'ont vraiment pas digéré. Dans le réquisitoire du Parquet national financier, prononcé le 5 octobre 2017, les termes employés le montrent bien : le journal *Le Monde* a révélé que, selon le pôle financier, les méthodes des principaux prévenus s'apparentaient à celles de "délinquants chevronnés"

### Les conversations suspectes du mystérieux M. Bismuth

C'est l'ancien président français qui jouait le rôle du personnage fictif Paul Bismuth dès qu'il passait un appel sur un téléphone portable tenu secret, qui fonctionnait grâce une carte prépayée. Quand l'appareil sonnait, il n'avait aucune crainte à avoir, puisque la seule personne qui connaissait son numéro, et utilisait également un portable "clandestin", n'était autre que son défenseur, Me Herzog. Les deux hommes ne manquaient pas de sujets de conversation, étant donné le nombre de casseroles judiciaires que traîne Nicolas

Sarkozy derrière lui depuis plusieurs années... Mais leur thème préféré tournait autour de Gilbert Azibert, haut magistrat de la Cour de cassation à l'époque des faits (photographié ci-dessous), et qui pouvait se montrer utile pour obtenir de précieuses informations sur les instructions en cours concernant l'ex-chef d'Etat.

### Une triste première sous la Ve République française

Voici donc le trio dont le procès a été annoncé ce mercredi, tous les recours ayant été épuisés. Sarkozy, Herzog et Azibert vont être jugés pour "corruption" et "trafic d'influence" devant la 32ème chambre du tribunal correctionnel de Paris dans les mois qui viennent. La date n'a pas encore été arrêtée, mais cette comparution promet d'être retentissante. Ce sera la première fois sous la Ve République française, autrement dit depuis 1958, qu'un ancien président sera en procès pour corruption. L'avocat Herzog et l'ex-haut magistrat Azibert doivent être également jugés pour "violation du secret professionnel".

### Les affaires judiciaires de Sarkozy, comme des poupées russes !

Les affaires judiciaires qui s'accumulent au-dessus de la tête de l'ancien patron de la droite française sont un peu comme des poupées russes, elles s'emboîtent. C'est d'ailleurs grâce aux écoutes téléphoniques, ordonnées par la justice pour confirmer ou infirmer les accusations de financement illégal de la campagne du candidat Sarkozy pour l'élection présidentielle de 2007 - financement qu'on soupçonnait d'avoir été effectué en partie par le régime du défunt dirigeant libyen, le colonel Kadhafi -, que les enquêteurs se sont aperçu que certaines conversations paraissaient être faites secrètement.

Les portables du mystérieux M. Bismuth et de son unique interlocuteur ont à leur tour été mis sur écoute. La boucle était bouclée ! A partir de 2014, Gilbert Azibert, alors premier avocat général à la Chambre de cassation, était souvent évoqué dans le dialogue secret comme une personne paraissant dévouée, capable de donner des informations importantes, voire même d'essayer d'influencer ses collègues magistrats. Il était question de le récompenser en lui faisant accéder à un poste important à Monaco. L'ancien juge a tout nié et devrait continuer de le faire.

## CAN 2019 : Mauritanie-Mali, David contre Goliath ?



Sur le papier, cette confrontation entre les Aigles et les Mourabitounes est déséquilibrée et tout plaide en faveur de la sélection nationale. Mais attention les premiers matches de cette CAN ont réservé quelques surprises qui peuvent inspirer les supposés petits Poucets

Le coup d'envoi de la 32<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations a été donné le vendredi 21 juin dernier. Après trois jours de débats, les Aigles entrent, à leur tour en lice face à la Mauritanie, aujourd'hui à 20h au stade de Suez. Pour cette première sortie, les protégés du technicien Mohamed Magassouba veulent empocher les trois points et bien entamer la compétition.

Sur le papier, les Aigles qui participent à leur 12<sup>e</sup> CAN, partent largement favoris face aux Mourabitounes dont c'est la toute première CAN. Pour nombre d'observateurs, ce sera donc un combat de David contre Goliath et tout plaide en faveur des Aigles.

Mais attention, cette CAN, Egypte 2019 a déjà réservé des surprises, avec la défaite 0-2 de la RD Congo devant l'Ouganda, le nul 2-2 de Madagascar contre la Guinée ou encore le difficile succès 1-0 du Nigeria face au Burundi. Pour cette entrée en matière, le capitaine Abdoulaye Diaby et ses coéquipiers ont donc tout intérêt à se méfier de leurs adversaires qui n'ont rien à perdre au pays des Pharaons et qui

joueront sans pression. La Mauritanie occupe la 103<sup>e</sup> place mondiale du classement FIFA et le 21<sup>e</sup> rang sur le continent, alors que le Mali est 65<sup>e</sup> mondial et 10<sup>e</sup> africain.

Lors des éliminatoires, les Aigles étaient logés dans la même poule que le Gabon, le Burundi et le Soudan du Sud. Les protégés du sélectionneur Mohamed Magassouba ont réalisé un parcours sans faute (4 victoires, 2 nuls) et composé leur billet pour la phase finale à une journée de la fin des éliminatoires.

La sélection nationale a terminé en tête de la poule, avec 14 points (+8) devant le Burundi (10 points, +6), le Gabon (8 points, +2) et le Soudan du Sud (0 point, -16). En 6 matches elle a marqué 10 buts et n'en encaissé que 2. La Mauritanie elle, s'est classée 2<sup>e</sup> de son groupe, avec 12 points (+1), à égalité avec l'Angola (12 points, mais avec une différence de buts inférieure (+1 contre +3 pour les Angolais).

Le Burkina Faso (10 points, +3) et le Botswana (1 point, -7) ont terminé, respectivement 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>. Au total, les Mourabitounes ont marqué 7 fois et 6 buts, en autant de matches. Pour le sélectionneur malien, le premier match est très important et contrairement à nombre de personnes, le technicien ne considère pas les Aigles comme favoris de la poule.

«Nous ne sommes pas venu en tourisme. Nous avons des ambitions, c'est de faire une parti-

icipation honorable. Mais il y a d'abord ce premier match qu'il faut gagner, c'est très important pour nous», a confié Mohamed Magassouba.

«Toutes les rencontres sont comme des finales pour nous. Nous ne sommes pas favoris du groupe comme le pensent certains. Nous allons jouer match par match et essayer de bien gérer les parties. On vise au moins les demi-finales», a ajouté Mohamed Magassouba. Pour le message du capitaine Abdoulaye Diaby le mot d'ordre est très clair : il faut gagner à tout prix face à la Mauritanie.

«Toute l'équipe est concentrée, nous voulons bien commencer cette CAN, en battant la Mauritanie. Le Mali n'a jamais raté son premier match, nous allons tout mettre en œuvre pour décrocher les points de la victoire», a promis l'attaquant des Aigles.

Moussa Djénépo abonde dans le même sens que son coéquipier «La CAN, c'est la crème du football continental. Toutes les équipes qualifiées sont bonnes et méritent d'être respectées. Comme tout le monde, notre objectif est de remporter le trophée et on se battra pour ça. Il ne faut surtout pas rater le premier match contre la Mauritanie. Je pense que nous avons les moyens de battre ce pays», dira le jeune international.

«Il y a une bonne ambiance au sein du groupe, on parle beaucoup avec les entraîneurs qui vient de signer Southampton, en Premier League anglaise. Le milieu de terrain Diadié Samassékou insiste surtout sur l'état d'esprit qu'il juge bon.

«Tout le monde est concentré sur le sujet», assure-t-il, alors que Amadou Haïdara martèle que son rêve «est de soulever le trophée continental le 19 juillet au stade du Caire.

«Nous sommes en confiance et le groupe est motivé. Nous n'avons qu'un seul objectif : faire résonner l'hymne nationale lors de la cérémonie de clôture de cette 32<sup>e</sup> édition de la CAN. Nous jouerons tous les matches avec du cœur. Inch Allah, ça ira», promet le milieu de terrain des Aigles. Le ton est donné.

■ Envoyé spécial  
Seïbou S. KAMISSOKO

## CAN 2019 : Emmanuel Amunike tresse des lauriers au milieu de terrain des Lions

L'entraîneur de la Tanzanie, Emmanuel Amunike, a tressé des lauriers au milieu de terrain de l'équipe du Sénégal évoquant notamment un "maillon fort" riche de "qualité et d'expérience".

"Nous avons essayé mais ce n'était pas possible parce que ces joueurs, notamment le numéro 5 (Idrissa Gana Gueye), il a la qualité et l'expérience", a réagi le technicien nigérian. La Tanzanie s'est inclinée dimanche face au Sénégal (0-2) en match comptant pour la première journée de la poule C qu'elle partage avec l'Algérie et le Kenya.

"Nous avons essayé en apportant du sang neuf mais en face il y avait des joueurs qui ont joué la Coupe du monde et des phases finales de CAN", a relevé l'ancien attaquant du Nigeria vainqueur de la CAN 1994

A la 43-ème minute, il a sorti Feisal Salum déjà averti et l'a remplacé par Thomas Ulimwengu.

Aliou Cissé, le sélectionneur national, sans pour autant aller jusqu'à dire que la force de son équipe résidait à son milieu, a applaudi la performance de Gana et ses coéquipiers.

"Oui, nous avons de la qualité à ce niveau et j'ai demandé à Idy de ne pas venir prendre les ballons des pieds des défenseurs", a expliqué



le technicien sénégalais.

Depuis le stage à Alicante (Espagne), le milieu de terrain d'Everton a été astreint à jouer un peu plus proche de ses attaquants, a reconnu Cissé indiquant qu'il devait pouvoir donner plus facilement des ballons à Keita Baldé.

À la 23-ème minute, c'est lui qui a été l'auteur de la passe décisive sur l'ouverture du score de l'attaquant de l'Inter Milan.

Pape Alioune Ndiaye et Krépin Diatta ont joué leur partition dans ce match où c'est le collectif qui doit être mis en avant, a insisté le

technicien sénégalais qui n'oublie pas Henri Saivet et Alfred Ndiaye qui auraient pu être alignés.

"C'est heureux d'avoir un effectif aussi fourni et riche", s'est réjoui le technicien sénégalais regrettant la sortie sur blessure de Salif Sané. "C'est le point noir de cette belle entrée en matière où les joueurs ont été bons, très attentifs en suivant les consignes et en étant respectueux de l'adversaire", a ajouté le technicien sénégalais.

**malikile.com**  
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! \*

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous entrez aujourd'hui en confrontation directe avec votre patron. Il faut dire que vous avez tous deux une forte personnalité. Toutefois, et même si vous avez raison, c'est lui qui détient l'autorité et, si vous ne voulez pas vous attirer d'ennuis, il est parfois bon de savoir céder.

Prenez le temps de réfléchir avant de vous engager dans une transaction financière importante comme peut l'être un achat ou une vente d'un bien immobilier. Pressé comme vous le serez aujourd'hui, vous pourriez vendre au rabais ou acheter à un prix qui aurait pu être négocié.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Coaché par Mars, vous serez encore plus vigilant que d'habitude dans la défense de vos acquis. En regardant votre bulletin de salaire, vous pourrez y déceler une erreur, notamment au niveau du nombre d'heures. Aujourd'hui, vous en parlerez au comptable...

Vis-à-vis de l'argent, vous allez vous autoriser un jour de détente. Pas de courbes de couleurs différentes, pas de prise de tête avec les chiffres, et pas de mauvaises surprises au courrier. Au final, vous allez vivre une journée presque normale...



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous reviendrez en force et serez prêt à en découdre. Vous vous donnerez corps et âme dans votre travail. Cela tombera bien, car c'est ce que vos collègues attendront de vous. Vous aurez le sentiment de débloquer quelque chose qui vous empêchait d'avancer.

Ce sujet vous taraudera, car vos rentrées d'argent seront en baisse. Ce projet sur lequel vous aviez beaucoup misé ne tiendra pas les promesses financières escomptées. Vous chercherez activement une solution pour que vos revenus soient plus réguliers.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre susceptibilité s'ajoute à la charge de travail actuelle. Vous êtes facilement piqué au vif par les échanges avec vos collaborateurs qui cherchent à gagner du temps pour être productifs. Un travail en duo pourrait commencer face au pic d'activité.

Des dépenses peuvent tomber en simultané et vous irriter. Ce court moment n'entraîne pas de situation difficile. Il est toujours recommandé de maintenir une attitude économe, car le climat vous expose à des petites charges et paiements divers obligatoires.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Il ne sera pas facile de travailler avec vous aujourd'hui. En effet, pris dans votre élan dynamique, vous ne supporterez aucune contradiction de quiconque et vous mettrez en colère dès que l'on voudra vous proposer de nouvelles choses. Cette attitude sera peu productive. Sachez écouter ce que les autres ont à vous dire. Vous pourriez être mis en difficulté aujourd'hui par un imprévu domestique, des réparations au foyer par exemple, qui représenteront un coût important. Cela aura le don de vous contrarier et, de ce fait, vous ne vous y prendrez pas de la meilleure des façons pour obtenir un arrangement ou échelonnement.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Quelle que soit votre demande, vous aurez énormément de mal à respecter la voie hiérarchique... De par votre ancienneté et vos compétences, vous allez vous arroger le droit de n'en faire qu'à votre tête. Certains se demanderont pour qui vous vous prenez!

Les dissonances de Mercure donneront raison aux clichés... Si vous êtes un homme, vous penserez que l'argent doit être géré par le chef de famille. Si vous êtes une femme, vous ferez du shopping pour vous distraire. On vous avait prévenu pour les clichés....



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Dans votre secteur d'activité, un collègue vous proposera la responsabilité d'un poste, d'un projet. Vous serez un peu effrayé à l'idée de prendre des décisions à la place des autres. Lancez-vous et avancez sans crainte, vous parviendrez à réussir.

Vous serez attentif à l'évolution de vos gains. Vous parviendrez à conserver un budget en équilibre avec un pouvoir d'achat à la hausse. Grâce au fruit de votre travail, vous récolterez plus d'euros. Vous aurez la possibilité de renégocier un engagement.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Des affinités avec des collaborateurs ont la possibilité de vous ouvrir des portes. Sans le vouloir, une opportunité inattendue pourrait se présenter et vous propulser dans un univers nouveau. Ce changement peut représenter une chance venue par surprise.

Malgré la prudence qui est conseillée jusqu'à la fin du mois, vous craquez devant les boutiques et pouvez acquérir des produits qui ne sont pas de première nécessité. Uranus en Taureau vous expose à fondre sur des articles au-dessus de votre budget habituel.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre élan dynamique pourrait être freiné par des collaborateurs ou subalternes qui ne seront pas capables de suivre votre rythme et de faire preuve du même investissement personnel que vous. Cela aura le don de vous irriter. Il faut toutefois que vous réalisiez que vous ne pouvez pas demander à tout le monde de faire preuve de la même abnégation que vous. Une question juridique ou administrative pourrait faire obstacle à votre projet immobilier ce jour. Il pourrait s'agir d'une question de terrain ou encore d'une opposition familiale de la part des actuels propriétaires du bien que vous souhaitez acheter.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre attitude ne sera pas banale. En effet, contrairement à la majorité de vos collègues, vous ferez passer aujourd'hui votre vie professionnelle avant votre vie privée. Ami Capricorne, vous arriverez tôt le matin et partirez très tard le soir.

Si votre relation sentimentale a du plomb dans l'aile, vous pourrez utiliser l'argent comme moyen de chantage. Aujourd'hui, Mercure vous poussera à utiliser cette méthode peu élégante. Cette planète vous fera perdre le contact avec la réalité.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Fonceur, mais pas batailleur, vous vous lancerez avec courage dans le traitement de ce dossier qui vous demandera beaucoup de travail. Le ciel ou vos collaborateurs recevront cinq sur cinq vos messages subliminaux et vous ficheront une paix royale.

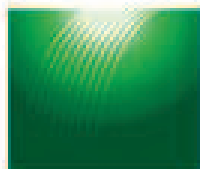
Vous serez capable de prendre des risques financiers à condition qu'ils soient bien calculés. Vous n'adhérerez pas à ce projet, bien qu'à votre avis, il devrait rapporter de l'argent. Vous n'aurez pas confiance en la capacité de gestion de ces personnes.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Vous pourriez être attiré par un autre poste polyvalent. Des aides peuvent venir de personnes influentes qui font déjà partie de votre entourage. Une activité au contact de la clientèle ou d'un public peut vous intéresser pour diversifier votre expérience.

La vie matérielle vous laisse presque indifférent. Vous ne souhaitez pas regarder systématiquement votre trésorerie après des dépenses et prenez la vie comme elle vient. Pourtant la période n'est guère aux économies. Les dépenses restent élevées et multiples.



# Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir  
ensemble  
et pour  
l'Afrique

**Groupe Orabank :** Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)

